



**Division des droits  
Des Palestiniens**

## **Conférence internationale sur la question de Jérusalem**

*Renforcer le soutien international en faveur d'un règlement juste et durable  
de la question de Jérusalem*

**Ankara, les 12 et 13 mai 2014**

## Table des matières

	<i>Page</i>
Résumé .....	3
I. Introduction .....	4
II. Séance d'ouverture .....	4
III. Séances plénieress .....	9
A. Séance plénière I .....	9
B. Séance plénière II .....	15
C. Séance plénière III .....	21
IV. Séance de clôture .....	26
Annexes .....	
I. Résumé du Président .....	29
II. Liste des participants .....	34

## Résumé

La Conférence internationale sur la question de Jérusalem a été organisée conjointement par le Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Gouvernement turc et l'Organisation de la coopération islamique. Elle avait pour objectif de sensibiliser à la question de Jérusalem et de débattre du renforcement du soutien international en faveur d'un règlement juste et durable. Lors des débats et des interventions en séance plénière, les participants ont fait part de leur profonde préoccupation concernant les tentatives d'Israël de « judaïser » Jérusalem, ont souligné la dégradation en cours de la situation socioéconomique et ont également demandé à la communauté internationale de s'impliquer davantage pour qu'Israël rende des comptes et pour empêcher que la question de Jérusalem soit dissociée du processus de paix.

Tout en affirmant le caractère singulier de Jérusalem et son rôle sacré pour les trois religions monothéistes, les experts présents à la Conférence ont porté leur attention sur des pratiques israéliennes susceptibles de s'apparenter à du « nettoyage ethnique ». Ils ont également fait état de récentes tentatives de profaner la mosquée Al-Aqsa et d'autres sites religieux, qui ont fait l'objet d'activités militaires et de provocations récurrentes. Ils ont également alerté sur l'utilisation croissante par Israël d'arguments fallacieux et sur l'usurpation d'identité pour justifier l'appropriation de terres.

Les experts ont déclaré que Jérusalem avait subi de profonds dommages, que 77 % des ménages non juifs étaient pauvres et que les autorités israéliennes étaient clairement déterminées à limiter la croissance et le développement palestiniens en poursuivant la construction de colonies, la construction du mur de séparation et l'expansion d'un système très complexe et cruel de clôtures. D'autres outils de la politique de colonisation israélienne (parcs nationaux et archéologie) contribuent à l'asphyxie économique de Jérusalem.

L'état catastrophique des secteurs de la santé et de l'éducation participent à l'élimination de l'identité palestinienne, qu'aggrave la stratégie israélienne de « dépalestinisation » qui consiste notamment à séparer Jérusalem du reste du Territoire palestinien occupé, à bloquer l'enregistrement des terres, à révoquer les permis de résidence, à bâtir des colonies et à construire des routes exclusivement destinées aux colons israéliens.

Plusieurs experts ont souligné que du fait de son caractère singulier, Jérusalem peut être un moteur de la promotion de la paix au Moyen-Orient, mais ils ont fait observer que l'intransigeance d'Israël et l'impunité dont il bénéficie s'y opposent. Ils ont exhorté la communauté internationale à redoubler d'efforts pour mener une diplomatie sur plusieurs volets, obtenir la participation des acteurs de la société civile et renforcer sa présence à Jérusalem afin de rompre le *statu quo* et de faire en sorte qu'Israël réponde de ses actes.

Tous les experts sont convenus que Jérusalem fait partie intégrante des négociations de paix et que l'objectif ultime consiste en un État palestinien ayant Jérusalem-Est pour capitale. Il est demandé aux donateurs et aux organismes internationaux de trouver de toute urgence des moyens de soutenir l'entrepreneuriat palestinien dans la ville. Enfin, il a été noté que si l'occupation était rendue coûteuse pour Israël (y compris en se détournant des projets qui profitent à l'occupation), ses dirigeants pourraient revenir de bonne foi à la table des négociations, dont le format doit être revu et remanié afin d'assurer l'équilibre des points de vue.

## I. Introduction

1. La Conférence internationale sur la question de Jérusalem s'est tenue à Ankara les 12 et 13 mai 2014, sous les auspices conjoints du Gouvernement turc, de l'Organisation de la coopération islamique (OCI) et du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien (le Comité), conformément aux dispositions des résolutions 68/12 et 68/13 de l'Assemblée générale. Le thème de la conférence était le suivant : « Renforcer le soutien international en faveur d'un règlement juste et durable de la question de Jérusalem ».

2. Le Gouvernement turc était représenté à la Conférence par son ministre des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, et d'autres responsables. La délégation de l'OCI était conduite par son secrétaire général, Iyad Ameen Madani. Le Comité était représenté par une délégation composée des personnes suivantes : Abdou Salam Diallo (Sénégal), Président ; Zahir Tanin (Afghanistan), Desra Percaya (Indonésie) et Wilfried I. Emvula (Namibie), Vice-Présidents ; Christopher Grima (Malte), Rapporteur ; et Riyad Mansour (État de Palestine).

3. La Conférence a consisté en une séance d'ouverture, trois séances plénières et une séance de clôture. Les thèmes des séances plénières étaient les suivants : « Le statut de Jérusalem en droit international » ; « La situation en cours à Jérusalem » ; et « Le rôle de la communauté internationale dans la promotion d'une solution juste ».

4. Des exposés ont été présentés par 13 experts. Ont participé à la Conférence 70 États membres, l'État de Palestine, le Saint-Siège, quatre organisations intergouvernementales, 23 organisations de la société civile locale et internationale et trois entités de l'Organisation des Nations Unies.

5. Le résumé du Président sur les résultats de la Conférence (voir Annexe I) a été publié peu après sa clôture et peut être consulté sur le site internet de la Division des droits des Palestiniens du Secrétariat, de même que le texte intégral des interventions des experts qui en ont fourni une copie pour diffusion<sup>1</sup>.

## II. Séance d'ouverture

6. Le Ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, prononce une déclaration. Il dit que Jérusalem est une ville extraordinaire où l'histoire rencontre la métaphysique, et que ceux qui ne la comprennent pas en feront un lieu de destruction. Jérusalem est le symbole de l'humanité et l'emblème de plusieurs prophètes et sultans. Tous se sont réunis à Jérusalem pour devenir de grands dirigeants de l'humanité. Bien qu'ils soient considérés comme prophètes de différentes religions, ils sont également perçus comme appartenant à une tradition commune.

7. M. Davutoğlu ajoute que Jérusalem ne se résume pas à une question politique et qu'il est impératif d'assurer sa protection et sa sauvegarde au nom de la conscience humaine. En se débarrassant d'un tel héritage, on n'agirait pas seulement contre le peuple palestinien mais aussi contre l'histoire de l'humanité. En outre, Jérusalem ne doit pas être perçue comme une zone de conflit mais comme une zone de paix qui incarne la conscience de toute l'humanité. Il faut protéger cette conscience et transmettre ce message aux générations futures.

8. Évoquant la construction du mur de séparation, le Ministre ajoute qu'aucune question ne peut servir de prétexte ou d'excuse pour faire de Jérusalem un lieu isolé

---

<sup>1</sup> Voir <http://unispal.un.org/databases/dprtest/ngoweb.nsf/f12fded4d0597000852573fc005b9471/8cda78ab0a8f099e85257cc100712a11?OpenDocument>.

de la conscience de l'humanité. Il n'est pas nécessaire d'être responsable politique, diplomate ou expert de la question ; il suffit d'être humain. Il est important d'exercer une responsabilité éthique et d'agir contre les restrictions d'accès des pèlerins à la mosquée Al-Aqsa.

9. Le Ministre présente Jérusalem comme un héritage culturel majeur, soulignant qu'il ne saurait être réduit ni à une seule religion ni à une seule appartenance ethnique. Sous la domination musulmane, Jérusalem a été ouverte à toutes les croyances et à toutes les religions. De ce point de vue, dans la mesure où des décisions unilatérales seraient équivalents à de la « dynamite » dans le processus de paix au Moyen-Orient, il faut rejeter les mesures unilatérales concernant Jérusalem.

10. Le Ministre déclare qu'en vertu du droit international, Jérusalem est un territoire sous occupation et que ceux qui y vivent ont souffert depuis 1948. Il faut désormais faire preuve de solidarité avec les Palestiniens en protégeant la justice et le droit. L'ONU devrait jouer un rôle plus actif en rappelant aux participants que la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine a été créée en 1948 et qu'elle se compose de trois membres : les Etats-Unis d'Amérique, la France et la Turquie. Il importe de redynamiser cette Commission et il faut que d'autres instances se saisissent de la question de Jérusalem car la situation en cours fait peser une menace grave sur la paix et la sécurité internationales. L'orateur demande que se tienne une réunion annuelle sur Jérusalem et dit que la Turquie apportera toujours son soutien aux initiatives de l'OCI et de l'ONU concernant la Palestine.

11. Le Secrétaire général de l'OCI, Iyad Ameen Madani, réaffirme la ferme position de son organisation selon laquelle Jérusalem fait partie intégrante du Territoire palestinien occupé par Israël depuis 1967. De même, il renouvelle l'engagement de l'OCI en faveur de la défense du peuple palestinien ainsi que son soutien aux efforts internationaux visant à mettre fin à l'occupation israélienne et à garantir le retour de la ville sous souveraineté palestinienne, en tant que capitale de l'État palestinien. Le Secrétaire général souligne particulièrement la responsabilité de l'ONU en faveur de la cause palestinienne.

12. L'OCI suit avec une profonde inquiétude les politiques menées par Israël et ses divers efforts visant à modifier la structure géographique et démographique de la ville en faisant disparaître son identité arabe et son statut religieux et historique. L'expansion des colonies et la poursuite de leur construction, à l'intérieur et autour de Jérusalem, les agressions récurrentes contre les sanctuaires islamiques et chrétiens de la ville, la confiscation et la démolition de biens, y compris les expulsions forcées, et les tentatives d'imposer la souveraineté israélienne sur la mosquée Al-Aqsa par des lois injustes et illégitimes sont autant de menaces pour la sécurité et la stabilité de la région dans son ensemble.

13. Il est impératif de résister aux politiques d'« apartheid » d'Israël et de faire valoir haut et fort le point de vue selon lequel dans le monde actuel, les États qui imposent « l'apartheid » ne sauraient être tolérés ou acceptés. La situation politique a atteint un moment critique qu'illustre l'impasse dans laquelle se trouvent les négociations de paix au terme d'une période de neuf mois après qu'Israël, la Puissance occupante, a fermé toutes les portes à d'éventuels progrès en vue d'un règlement politique juste et global.

14. Les violations incommensurables du droit international par Israël exigent de renouveler la nature même de l'intervention internationale. Il est inadmissible qu'Israël continue de se comporter comme s'il était un État au-dessus des lois. Il est donc de la responsabilité internationale de tous les États et institutions de s'opposer à ces violations car elles constituent une menace pour la paix et la sécurité internationales.

15. L'accès de la Palestine à l'Organisation des Nations Unies en tant qu'État observateur non membre doit constituer le socle à partir duquel il sera approprié de progresser vers la mise en place de la solution des deux États et de favoriser la poursuite de l'action menée sur le plan international pour dynamiser le processus de paix. Les Palestiniens ont cependant besoin que la communauté internationale, par ses efforts, les accompagne dans le processus de paix pour mettre définitivement fin à la division politique. En conclusion, le Secrétaire général demande la tenue annuelle d'une réunion sur la question de Jérusalem et se tient prêt à parrainer et à co-organiser toute réunion à venir, compte tenu de l'importance de la question.

16. Un message est lu au nom du Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies par son représentant personnel à la Conférence, le Coordonnateur spécial pour le processus de paix au Moyen-Orient, Robert H. Serry. Dans son message, le Secrétaire général fait observer que la Conférence se tient deux semaines après le délai fixé pour que les pourparlers arrangés par les États-Unis entre Israël et la Palestine aboutissent à un accord global.

17. Le Secrétaire général déclare que l'impasse politique actuelle met gravement en danger les perspectives d'une solution des deux États et que l'inaction persistante risque d'accroître l'instabilité. Il avertit que les parties doivent savoir que le refus de choisir en faveur de la paix et de la coexistence dans le cadre de la solution des deux États est l'option la plus préjudiciable de toutes. Il demande aux parties de ne pas prendre de mesures unilatérales qui aggravent la situation et amenuisent la probabilité d'une relance des pourparlers.

18. Le Secrétaire général déclare que les colonies en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, sont illégales au regard du droit international et constituent un obstacle majeur à la réalisation de la paix. Il signale également que la démolition de logements palestiniens et d'autres biens est contraire à l'obligation faite à Israël de protéger les civils vivant sous son occupation. Dans le même temps, la poursuite des violences et des attaques contre les civils, y compris les roquettes lancées depuis la bande de Gaza vers Israël, sont jugées inacceptables. Tout en saluant la générosité du Gouvernement turc qui s'est engagé à donner 1,5 million de dollars pour pallier la pénurie de médicaments essentiels, le Secrétaire général prend note de la situation humanitaire à Gaza avec une profonde inquiétude et demande que tous les points de passage vers la bande de Gaza soient entièrement ouverts.

19. La question de Jérusalem est sans doute une des questions essentielles qui crée le plus de divisions, et le Secrétaire général est particulièrement troublé par les tensions qui s'intensifient autour de la ville et par l'accès à ses lieux saints. Il déclare que Jérusalem inspire la foi et la nostalgie aux musulmans, aux juifs et aux chrétiens et qu'elle doit être ouverte et accessible à tous. Seule une solution négociée permettra à Jérusalem de devenir la capitale des deux États, moyennant des arrangements concernant les lieux saints qui pourront être acceptés par toutes les parties.

20. En attendant, toutes les parties doivent éviter de mener une stratégie du fait accompli qui modifie le caractère de la vieille ville et de donner libre cours aux provocations. Le temps est venu pour les parties, avec l'aide de la communauté internationale et de l'ONU, de prendre des mesures pour donner corps à leur engagement en faveur d'une solution des deux États et pour mettre fin à l'occupation et au conflit en vue d'assurer la paix durable et la sécurité pour les Israéliens comme pour les Palestiniens.

21. Le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Abdou Salam Diallo, adresse ses remerciements sincères et fait part de sa reconnaissance au Gouvernement turc et à l'OCI d'avoir leur soutien et co-organisé la Conférence avec le Comité.

22. Le Président fait observer que 2014 est l'Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, qui vise à mieux faire connaître les principaux problèmes et obstacles à la poursuite constructive du processus de paix. Il affirme avec fermeté que le Comité est résolument attaché à la solution des deux États et est extrêmement reconnaissant envers le Secrétaire d'État des États-Unis, John Kerry, de son extraordinaire investissement diplomatique.

23. Il a été demandé à toutes les parties au conflit d'agir de manière responsable et de créer les conditions propices aux négociations, de résoudre toutes les questions relatives au statut final et de mettre fin à l'occupation israélienne, en prévoyant notamment le retrait total des Israéliens du territoire occupé depuis 1967, y compris de Jérusalem-Est.

24. Malgré les demandes adressées par la communauté internationale à Israël pour qu'il cesse ses activités de colonisation, l'extension des implantation se poursuit à un rythme alarmant en Cisjordanie, y compris à Jérusalem-Est, et il s'y ajoute la destruction de logements palestiniens et l'expropriation de terres palestiniennes, en violation des articles 49 et 53 de la Quatrième Convention de Genève. Toute mesure destinée à étendre ou consolider des colonies est illégale. En conclusion, le Président déclare que les États Membres de l'ONU devaient se souvenir de la responsabilité collective qui leur incombe concernant Jérusalem, compte tenu des résolutions successives de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité qui portent sur ce sujet.

25. Le Ministre des affaires religieuses et du waqf et Représentant de l'État de Palestine, Mahmoud Habbach, exprime sa profonde gratitude envers le Gouvernement turc, ainsi que l'ONU et l'OCI, pour l'organisation de la Conférence alors que le peuple palestinien commémore partout la douleur éprouvée depuis la Nakba en 1948.

26. Évoquant le passé, le Ministre dit que Jérusalem a été créée il y a quelque 5 000 ans par les Palestiniens en tant que « Ville de la paix ». Nombreux sont les peuples et les États qui sont passés depuis lors par Jérusalem, laquelle a été occupée par bien des armées. Une chose est cependant demeurée inchangée : la présence des Palestiniens, musulmans comme chrétiens.

27. Sans Jérusalem, les Palestiniens perdront leur histoire et la raison même de leur existence. Jérusalem fait partie intégrante du patrimoine religieux des Palestiniens, quelles que soient leurs convictions religieuses. La ville incarne l'esprit de tous les Palestiniens, elle est une âme qui leur donne la vie et l'énergie de continuer de vivre. Sans elle, les Palestiniens seraient morts, car un État palestinien sans Jérusalem serait un pays mort.

28. Rappelant la prise de Jérusalem par Israël en 1967, le Ministre déclare que la ville a depuis lors vécu dans la tristesse et la souffrance. Les Palestiniens vivant à Jérusalem et dans les environs souffrent chaque jour de la répression et de l'agression ; ils n'en abandonneront pas pour autant la ville, ni ne renonceront à y rester. En vertu du droit international, Jérusalem sera un territoire occupé jusqu'à ce qu'elle soit de nouveau libre et rendue au peuple palestinien, le seul qui détienne la souveraineté sur la ville en application de la résolution [67/19](#) du 29 novembre 2012 de l'Assemblée générale.

29. La paix n'adviendra pas si Jérusalem n'est pas la capitale de l'État de Palestine. Bien que de douloureuses concessions aient déjà été consenties au nom de la paix, Israël continue quant à lui de nier l'existence du peuple palestinien. Le monde doit prendre conscience que pour protéger la paix, la guerre doit être évitée, et les raisons qui provoquent la guerre doivent être éliminées. Le monde doit de toute urgence dédommager le peuple palestinien pour toutes les souffrances qu'il a endurées.

30. Le Ministre déclare que l'ONU et la communauté internationale doivent désormais apporter un soutien concret à l'Initiative de paix arabe fondée sur la solution des deux États, faute de quoi elle pourrait devenir ingérable ou impraticable. Il ajoute que les Palestiniens ne combattent pas le judaïsme et souligne que le véritable problème n'est pas d'ordre religieux mais qu'il a trait à l'occupation. Jérusalem est une ville de paix pour l'humanité dans son ensemble et ne doit pas demeurer sous occupation.

31. Le Ministre des affaires de Jérusalem de l'État de Palestine, Adnan Al-Husseini, dit que Jérusalem est une ville à part et qu'on l'évoque avec amour et passion, deux traits qui manquent aujourd'hui dans cette « ville moderne prise en otage ». En 1967, l'armée israélienne a levé le drapeau israélien au sommet de la mosquée Al-Aqsa, signifiant ainsi qu'elle lui « appartenait ». Heureusement, ce message n'a pas été reçu et le monde arabe a fermement insisté sur le retrait du drapeau, malgré la victoire obtenue par Israël ce jour-là.

32. Selon M. Husseini, les négociations n'ont été qu'une perte de temps depuis 1993, et ont été mises à profit par Israël pour poursuivre sa politique d'expansion. Cette guerre est territoriale. Les Palestiniens vivant loin de Jérusalem ont été privés du droit d'entrer dans la ville et une expulsion collective et individuelle des Palestiniens a eu lieu, jusqu'à 600 000 familles depuis 1967, en violation du droit international.

33. La colonisation est en cours et les colons israéliens en sont arrivés à menacer et à expulser les Palestiniens, musulmans comme chrétiens. Ils menacent également la structure démographique de Jérusalem afin de créer leur propre espace dans la ville sainte. Quelque 50 000 logements palestiniens sont menacés de destruction au motif qu'ils ne sont « pas conformes à la loi ». La communauté internationale, en particulier l'ONU au titre du chapitre VII de sa Charte, doivent agir pour faire cesser ce processus destructif et trouver une solution contraignante. Le Ministre demande qu'une intervention internationale ait lieu et qu'il soit fait pression sur Israël, conformément aux normes internationales, en soulignant qu'il existe une solution au problème.

34. Le Ministre poursuit en disant que les Palestiniens vivant à Jérusalem sont privés de leurs droits civils. S'ils se rendent dans un autre pays pendant sept ans, ils ne sont plus autorisés à rentrer, tandis que les Israéliens peuvent voyager n'importe où et aussi longtemps qu'ils le souhaitent sans aucune conséquence sur leur statut de résident. La pratique, relevant de la « Loi sur les biens des absents », menace l'existence des Palestiniens à Jérusalem. Elle est destinée à réaffecter les biens des personnes qui ne se trouvent pas sur place. De telles lois doivent être modifiées.

35. Le Ministre affirme que la destruction des éléments qui constituent Jérusalem se poursuit jour après jour et qu'elle modifie la nature même de la ville, en dépit du fait que l'Organisation des Nations Unies pour l'éducation, la science et la culture (UNESCO) la considère comme patrimoine culturel menacé. Il demande à l'UNESCO de jouer son rôle et de ne pas tenir compte des facteurs externes, affirmant que si Israël voulait vraiment la paix, il n'amputerait pas la ville de Jérusalem et ne transformerait pas la Palestine en « archipel ». L'orateur conclut en remerciant l'Union européenne pour son approche concernant les produits fabriqués dans les colonies israéliennes et dit que la ville de Jérusalem continuera de lutter jusqu'à ce que la paix soit réalisée.

36. Le directeur du Fonds hachémite pour la restauration de la mosquée Al-Aqsa et du dôme du Rocher, Wasfi Kailani, prononce un message au nom du Prince Ghazi bin Muhammad de Jordanie, conseiller du Roi pour les affaires religieuses et culturelles. Le Prince déclare que les droits inaliénables des Palestiniens n'ont cessé d'être

marginalisés et bafoués par l'occupation israélienne, comme en témoignent les nombreuses résolutions des organes de l'ONU. Il est important de comprendre que l'agression perpétrée par Israël contre ces droits s'inscrit dans le cadre plus général d'une stratégie visant à empêcher la création d'un État palestinien et à maintenir le statu quo. Les mesures qu'Israël prend à Jérusalem sont destinées à créer une réalité juive et à effacer le mode de vie palestinien.

37. La Jordanie, qui est la gardienne des lieux saints à Jérusalem, joue un rôle important. Les problèmes réels, y compris la « judaïsation » de l'héritage de Jérusalem, la destruction de logements, la violence de groupes fanatiques israéliens et la construction du mur de séparation, doivent être dûment traités pour soutenir les droits des Palestiniens, comme l'a déclaré le Roi Abdullah II de Jordanie pendant le débat général à la soixante-septième session de l'Assemblée générale, en 2012.

38. Le Prince déclare qu'à la récente conférence intitulée « Le chemin de Jérusalem », qui s'est tenue à Amman, les participants ont invité l'Union européenne et l'ONU à se pencher avec attention sur les aspects liés à la « judaïsation » et à éviter le développement de versions erronées de l'histoire. Le Prince poursuit en disant que le veto des États-Unis demeure l'un des principaux obstacles à la paix car il encourage Israël à bafouer les résolutions de l'ONU. Il conclut en faisant part de l'intention de la Jordanie de faire appel au Conseil de sécurité pour qu'il assume ses responsabilités.

### III. Séances plénières

#### A. Séance plénière I Le statut de Jérusalem en droit international

39. Les intervenants de la séance plénière I abordent les sous-thèmes suivants : « Un régime international pour Jérusalem et les efforts déployés par l'ONU pour le mettre en œuvre » ; « Les lieux saints » ; et « Les résolutions de l'ONU sur Jérusalem ». La séance est présidée par le Sous-Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique pour Al-Qods et la Palestine, Samir Bakr.

40. Le président de la Société académique palestinienne pour l'étude des affaires internationales, Mahdi F. Abdoul Hadi, se dit préoccupé par la « colonisation tsunami » et la « judaïsation » sans fin de Jérusalem. Un regard sur la situation dans son ensemble fait apparaître une division, une segmentation, l'annexion et « l'israélisation » de la Cisjordanie, transformée en un agrégat de cantons où 17 % seulement des terres reviennent aux Palestiniens. Que peut-on faire pour surmonter cette cantonisation et permettre à la vie de se dérouler normalement, en s'affranchissant du mur de séparation et en rompant l'isolement ?

41. Blâmer Israël ne suffit pas. La question est de savoir si la résolution 242 (1967) du Conseil de sécurité et la résolution 181 (II) de l'Assemblée générale seront appliquées ; à ce jour, Israël n'a reconnu ni l'une ni l'autre. L'ONU doit revoir ses résolutions et sa position sur la question de Jérusalem, sans se contenter de gérer la réalité de facto. Le pays et la société sont fragmentés, et il doit exister un moyen d'empêcher Israël de poursuivre la division de Jérusalem. Autre problème d'importance : le mythe du « bassin sacré », prétendument situé dans le quartier de Silwan à Jérusalem-Est, près de la vieille ville. Israël y fait référence depuis le sommet de Camp David en 2000. Pourtant, il n'existe rien de la sorte ; cette notion est une invention pure et simple d'Israël.

42. La question de Jérusalem repose sur quatre éléments principaux :

- L'ONU : plus de 25 de ses organismes et institutions opèrent en fonction de la realpolitik israélienne plutôt que selon le droit international. Cette situation affaiblit la position de l'ONU et sa capacité d'agir sur le terrain.
- Les organisations musulmanes et arabes : elles font fortement entendre leurs voix sur bien des sujets mais n'appliquent ni stratégie ni réponse coordonnée en faveur du peuple palestinien.
- L'Organisation de libération de la Palestine (OLP) : seule représentante légitime des Palestiniens depuis 1974 qui, depuis Oslo, fait office de partenaire sans fonction. La plupart des principales institutions palestiniennes sont absentes de Jérusalem et il est temps pour l'OLP d'établir, avec un appui international, une présence permanente, visible et légitime dans la ville.
- La société civile palestinienne : elle a été écrasée par la culture de la peur et de la division d'Israël.

43. Le président Hadi poursuit en affirmant qu'il faut faire preuve de volonté politique pour faire changer les politiques et les pratiques israéliennes visant à fragmenter et à diviser la société palestinienne. Israël détient le contrôle et le pouvoir ; il est temps de le forcer à appliquer les résolutions contraignantes de l'ONU. Enfin, M. Hadi suggère que la communauté internationale nomme un commissaire pour Jérusalem et que la Ligue des États arabes fasse de même.

44. L'archevêque Antonio Franco, ancien nonce apostolique à Jérusalem et en Palestine, dit que la question de Jérusalem a toujours été au centre des préoccupations du Saint-Siège et qu'elle constitue l'une des principales priorités internationales. La raison en est évidente : Jérusalem est la ville sainte des trois religions monothéistes et, de ce fait, revêt une valeur sans équivalent non seulement pour la région mais aussi pour le monde entier, puisqu'elle abrite les lieux saints les plus importants.

45. Autre donnée fondamentale : les deux peuples revendiquent la ville comme étant la leur ou veulent en faire leur capitale. Ce second aspect est de nature plus politique, bien qu'il recouvre de nombreuses et sensibles dimensions morales. Le Saint-Siège, qui ne possède aucune compétence concernant les questions strictement politiques telles que les différends territoriaux entre nations, affirme néanmoins son droit et son devoir de rappeler aux parties leur obligation de résoudre les litiges de manière pacifique, conformément aux principes de justice et d'équité, dans le cadre juridique international.

46. Le Saint-Siège a toujours eu un intérêt direct et particulier pour la dimension religieuse de Jérusalem. Les papes ont toujours demandé que soit protégée l'identité de Jérusalem et ont systématiquement alerté sur la nécessité d'un engagement international afin de protéger le caractère singulier et sacré de la ville. Le Saint-Siège souhaite préserver l'unicité des sites les plus sacrés de Jérusalem, les lieux saints, de sorte qu'aucune des parties au conflit ne puisse en revendiquer la possession exclusive, car ils appartiennent au patrimoine mondial. Pour le Saint-Siège, les lieux saints ne sont ni des musées ni des monuments touristiques, mais des lieux où les croyants vivent parmi les autres, avec leur culture et leurs institutions caritatives, dont le caractère sacré doit être sauvégarde pour toujours.

47. L'archevêque estime que pour préserver les dimensions religieuses et humaines de Jérusalem face aux aléas politiques, seul un statut spécial garanti sur le plan international permettra de sauvegarder la nature historique, matérielle et religieuse des lieux saints, ainsi que leur libre accès par les résidents comme par les pèlerins, qu'ils vivent dans la région ou qu'ils viennent d'ailleurs dans le monde. L'ONU peut être le garant international d'un tel statut. L'archevêque indique que Jérusalem ne connaîtra pas de paix durable jusqu'à ce que toutes les parties concernées apprennent

à accepter et à respecter son identité unique et sa mission. Enfin, il déclare que lors d'un voyage officiel à venir dans la région, le pape François se rendra à Jérusalem pour y porter un message d'espoir, et qu'il favorisera et encouragera les efforts en cours pour parvenir à la paix et à la réconciliation.

48. Le cadi et grand mufti de Jérusalem, cheik Muhammad Ahmad Hussein, déclare que Jérusalem en particulier et la Palestine en général sont des questions qui concernent le monde arabe et islamique mais aussi le monde entier. Jérusalem est une ville sainte à part, qui abrite la troisième mosquée la plus importante du monde, et un lieu de pèlerinage majeur.

49. La ville a subi de la part d'Israël de nombreuses attaques et tentatives de « judaïser » son caractère. Depuis les premiers jours de la guerre de 1967 et de l'occupation du territoire palestinien, y compris Jérusalem, Israël a détruit de nombreux aspects de la ville, en particulier le quartier marocain dans la vieille ville, et bloqué tout accès à la mosquée Al-Aqsa.

50. Les Israéliens s'emploient à marginaliser les Palestiniens et à effacer leur identité par une politique du fait accompli et un vaste arsenal de mesures. Ils ont par exemple cerné la mosquée Al-Aqsa de colonies et tenté de se débarrasser de la population palestinienne de la vieille ville. Les autorités israéliennes conduisent également des travaux d'excavation consistant à creuser des tunnels sous la mosquée et aux alentours. Le mufti mentionne le nombre de 60 sites d'excavation dans la zone entourant l'esplanade de Haram el-Charif.

51. Le mufti poursuit en disant que les incursions israéliennes dans le Haram el-Charif sont fréquentes, leur nombre s'étant élevé à 35 le mois précédent, y compris les tentatives de dirigeants politiques israéliens comme le Vice-Président de la Knesset, Moshe Feiglin, et le Ministre du tourisme, Uzi Landau. De surcroît, les colons israéliens ont essayé de supprimer le statut religieux de la mosquée Al-Aqsa, qui appartient à la Jordanie, gardienne actuelle des lieux saints, afin de la remplacer par un mandataire israélien. De même, ils ont récemment attaqué le gardien de la mosquée Al-Aqsa et les pèlerins venus y prier.

52. La démolition des logements est présentée comme un autre aspect manifeste de la manière dont les Palestiniens sont empêchés de préserver leur terre et de gérer leurs bâtiments dans ces zones. Les Israéliens réduisent la citoyenneté palestinienne au statut de résident à Jérusalem, confisquant de facto l'identité des Palestiniens. Enfin, les Palestiniens ne sont pas protégés contre les attaques israéliennes, qui touchent même les cimetières musulmans. En conclusion, le mufti demande à tous les pays islamiques et arabes, ainsi qu'à tous les États Membres de l'ONU, de protéger Jérusalem et son patrimoine sur un plan politique, religieux et historique.

53. Le directeur du Fonds hachémite pour la restauration de la mosquée Al-Aqsa et du dôme du Rocher, Wasfi Kailani, évoque la situation juridique et donne des exemples concrets de violations israéliennes visant à modifier le statu quo à Jérusalem, au Haram el-Charif et dans ses environs.

54. M. Kailani dit que la situation juridique de Jérusalem est celle d'une ville occupée, toutes les résolutions et décisions étant bien connues et étayées. S'agissant de la situation des lieux saints et de leurs environs, la ville subit un processus de « judaïsation », ainsi que l'évacuation, l'expulsion, la cantonisation et la division de certains quartiers, et une tentative de diviser la mosquée Al-Aqsa elle-même. En ce qui concerne les démolitions de logements, quelque 234 habitations ont été détruites au cours des cinq premiers mois de 2014, un nombre qui peut être ajouté aux 14 000 démolitions qui se sont produites depuis 1967. Jérusalem compte environ 900 000 habitants, dont 300 000 Arabes. Cependant, entre 2008 et 2010, la construction du

mur de séparation a contraint 100 000 personnes à l'exil et forcé 100 000 autres à choisir de rester à l'intérieur ou à l'extérieur de la ville.

55. En tout, 50 000 logements ont été construits dans les colonies depuis le dernier cycle de négociations, qui a commencé le 29 juillet 2013, y compris autour de la mosquée Al-Aqsa, en dehors du quartier juif de la vieille ville. La mosquée Al-Aqsa est régulièrement perquisitionnée par les soldats israéliens qui empêchent les pèlerins d'y accéder, ce qui provoque parfois des affrontements. La mosquée Al-Aqsa est actuellement le lieu le plus ciblé de Jérusalem.

56. Si la mosquée est si importante et si sensible, c'est non seulement parce qu'elle est l'un des trois lieux les plus sacrés de l'islam, mais aussi parce que tous les biens du waqf y sont reliés : 101 mosquées, 42 écoles du waqf et une centaine d'églises. S'y ajoutent 50 familles du waqf, y compris quelque 3 000 biens désormais menacés et susceptibles d'être confisqués par les autorités israéliennes. Dans la vieille ville, la municipalité israélienne a développé un réseau de « jardins publics » à Jérusalem-Est afin d'acquérir davantage de terres. Il arrive également que les autorités fassent référence au Haram el-Charif comme un parc, et non comme un lieu saint.

57. Selon la définition officielle partagée par l'ONU, le Haram el-Charif s'étend sur 144 dounoums, 111 mètres carrés en surface et 60 dounoums sous terre, et englobe 42 puits et citernes. La définition israélienne ne comprend que deux temples, partant du principe que ce sont les seules structures construites par des musulmans. Les zones entourant les temples sont considérées comme les vestiges du Temple, ce qui témoigne d'une interprétation erronée et risquée par les juifs. La mosquée Al-Aqsa est exposée à d'autres menaces : les tunnels construits autour d'elle depuis 60 ans. Il est à peu près sûr que certains d'entre eux pénètrent les murs de la mosquée. À ce jour, nul ne sait où ils prennent fin.

58. Le quartier marocain de la vieille ville comptait autrefois quatre écoles et trois mosquées environ, et des familles prestigieuses y résidaient. Il a été complètement détruit pendant la guerre de 1967 ; cependant, la démolition de ce qui restait de sa porte d'accès a commencé en 2004. Avant 1967 et son nouveau statut, le Mur occidental mesurait trois mètres d'épaisseur et 22 mètres de longueur. Aujourd'hui, cependant, il est large de 90 mètres et long de 100 mètres, et est prolongé jour après jour. Entre 1929 et 1933, une commission désignée par le Gouvernement britannique a été saisie d'un recours juridique et a conclu que le Mur occidental appartient à la mosquée Al-Aqsa, dont il n'est pas séparé.

59. S'agissant de la menace de division de la mosquée Al-Aqsa, M. Kailani déclare que les membres de la Knesset et les rabbins encouragent souvent les extrémistes israéliens à entrer dans la mosquée par effraction et à tenter d'y prier, modifiant du même coup le statut des lieux saints. De même, des campagnes étaient programmées et conduites dans les écoles pour promouvoir une version exclusivement juive de l'histoire du Haram el-Charif et pour banaliser l'idée selon laquelle la mosquée Al-Aqsa finira par être détruite et le Temple reconstruit. Le 1<sup>er</sup> janvier 2012, le Gouvernement israélien a autorisé les soldats israéliens à visiter la mosquée. Depuis cette date, 60 à 100 soldats entrent régulièrement dans le complexe, armés et très provocants. En outre, les soldats israéliens enferment désormais les pèlerins musulmans à l'intérieur de la mosquée alors qu'ils permettent aux extrémistes juifs de visiter le Haram el-Charif.

60. À l'évidence, le rêve des Israéliens consiste à effacer la mosquée Al-Aqsa, à reconstruire le Temple et à poursuivre la « judaïsation » de la vieille ville en transformant les mosquées en synagogues, en éliminant les céramiques ottomanes et d'autres symboles arabes, et en confisquant les sépultures musulmanes pour les transformer en tombes juives. Les églises font elles aussi l'objet d'attaques régulières.

M. Kailani conclut en déclarant qu'il ne s'agit là que d'une partie de la réalité, et que l'on ignore ailleurs dans le monde à quel point Jérusalem souffre réellement.

61. L'ancien et premier Ambassadeur de Turquie auprès de l'État de Palestine, Şakir Özkan Torunlar, raconte son expérience d'habitant de Jérusalem pendant près de quatre années au cours lesquelles il a été témoin de l'occupation sous presque tous ses aspects illégaux. Malgré les dizaines de résolutions adoptées par la communauté internationale, l'occupation se poursuit et avec elle son cortège d'avilissements de la vie des Palestiniens, des chrétiens et des musulmans qui vivent dans la ville de Jérusalem.

62. Les points de contrôle, les démolitions de logements, l'interdiction faite aux responsables politiques palestiniens d'exercer leurs missions, la réquisition de biens appartenant à des habitants de Jérusalem en vertu de décisions de justice fondées sur des faux documents, l'arrestation et la détention de représentants du Conseil législatif palestinien, les attaques « coût pour coût » contre les lieux saints, la destruction de cimetières et la profanation de tombes, les limites imposées aux besoins pourtant très humains des habitants de Jérusalem, notamment le nombre d'ambulances, le refus d'autoriser la création de nouvelles classes pour les enfants palestiniens et l'obligation de suivre un programme israélien dans les écoles palestiniennes ne sont que quelques-unes des formes de harcèlement dont font preuve les autorités israéliennes au vu et au su de la communauté internationale et de ses diplomates, qui rapportent presque tous ces faits à leurs capitales.

63. L'Ambassadeur indique que le mur de séparation, édifié illégalement et qui divise Jérusalem, sépare des familles. Il note également, entre autres, l'interdiction des activités de l'Université Al-Qods, la poursuite de la fermeture de la Maison de l'Orient, la surveillance constante, par des caméras de vidéosurveillance, des quartiers musulmans et chrétiens de la vieille ville, le harcèlement des habitants chrétiens de Jérusalem pendant les défilés de Pâques, et les déportations de familles. Autre obstacle pour les habitants de Jérusalem : la procédure de renouvellement des permis de résidence. L'article 9 du traité de paix israélo-jordanien de 1994 reconnaît le rôle particulier de la Jordanie, mais rien n'indique dans quelle mesure Israël permettra à la Jordanie de le tenir. Chaque jour ou presque, les colons israéliens, accompagnés par la police israélienne, pénètrent dans le Haram el-Charif pour pratiquer des rituels et chanter. Lorsque les musulmans priant dans les lieux s'opposent à la présence des colons, ils font face à des réactions disproportionnées, notamment l'emploi de balles en caoutchouc et de gaz lacrymogènes, en violation du droit international même si l'autorité occupante se prévaut du droit à l'autodéfense.

64. La question est de savoir si l'occupant souhaite sincèrement une solution des deux États ou non. Tant que chaque partenaire de la coalition qui dirige le gouvernement israélien refusera la possibilité de la solution des deux États, il n'y aura guère de chance que l'État de Palestine voie le jour. À la suite des élections législatives palestiniennes de 2006, le Quatuor a fixé un ensemble de principes, y compris la reconnaissance d'Israël. Nombreux sont les diplomates qui, en privé, affirment qu'il est absurde, du point de vue du droit international, d'exiger d'un parti politique qu'il reconnaîsse un État. Ce principe ne saurait être érigé en condition préalable à moins qu'il ne s'applique à toutes les parties dans chaque camp.

65. La Turquie était en pointe du soutien en faveur des droits des Palestiniens pour demander que le statut de la Palestine auprès de l'ONU soit relevé en 2012. En effet, tous les efforts de médiation entrepris jusqu'alors avaient échoué, et l'occupation ne cessait d'étendre sa présence sur le terrain. L'octroi à la Palestine du statut d'État observateur non membre a changé la donne, comme en témoignent les récents efforts conduits par les États-Unis et les lignes directrices de l'Union européenne interdisant le financement d'institutions et d'entreprises israéliennes qui sont actives dans les

colonies. D'autre part, l'unité palestinienne, conjuguée avec des élections démocratiques, contribuera à la liberté du peuple palestinien.

66. Dans le débat qui s'ensuit, Nour Olwan, qui représente Migratory Letters Campaign, déclare que d'innombrables discours ont été prononcés au sujet des nombreuses activités d'Israël à Jérusalem. Ce qui se passe en Palestine est pire qu'une guerre ; colonies, barrages routiers, destructions et conditions de vie inhumaines sont le quotidien. Les problèmes existant à Jérusalem sont souvent mis en relief, mais il faut des plans et des solutions ; on ne saurait se contenter d'un simple soutien.

67. Le président de la Société académique palestinienne pour l'étude des affaires internationales, Mahdi F. Abdoul Hadi, dit que la crise actuelle, la situation et les problèmes existant en Israël et en Palestine comportent plusieurs dimensions et font l'objet de versions contradictoires. La première dimension consiste à ne pas tomber dans le piège de l'interprétation juive sioniste qui déforme et travestit l'histoire et les faits, et à clarifier la version des musulmans et des Arabes chrétiens. Deuxième dimension : parvenir à faire connaître les faits, les chiffres et des informations exactes concernant Jérusalem. Ainsi, la question de Jérusalem restera présente à l'esprit du monde. L'orateur ajoute que l'ONU, la Ligue des États arabes et l'OCI doivent avoir une présence visible dans la ville et ne doivent pas se soumettre de facto aux règles et au contrôle israéliens.

68. Le Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président du Comité, Wilfried I. Emvula, déclare que certains n'entendent parler du sort des Palestiniens que dans des réunions ou au moyen des rapports des rapporteurs, représentants et envoyés spéciaux de l'ONU. Nombreux sont pourtant ceux parmi eux qui ne comprennent pas réellement ce qui se passe en Palestine, car ils n'en font pas l'expérience. Il faut multiplier les réunions auxquelles participe une délégation de partisans des Palestiniens capables d'illustrer la cause et la tragédie palestiniennes. Il conseille aux Palestiniens d'organiser des réunions et des visites dans les capitales du monde entier pour en appeler à l'humanité des gens. Enfin, il affirme qu'il faut faire davantage, en particulier en cette année de solidarité.

69. M. Hadi déclare qu'il est temps d'exposer au grand jour les violations des droits de la personne par Israël et de bâtir un consensus autour des stratégies de boycottage de ses institutions, universités, marchandises et relations, et d'isoler le pays. De même, il est important que les 132 États qui ont voté pour rehausser le statut de la Palestine à l'ONU traduisent ce vote en une reconnaissance pleine et entière sur le terrain. Un représentant de l'Ambassade de l'État de Palestine à Ankara, Fadi F. Husseini, dit que chacun convient que Jérusalem est importante et qu'il faut s'y rendre, et qu'une conférence telle que celle-ci devrait avoir lieu dans la ville l'année suivante.

70. Le directeur du Fonds hachémite pour la restauration de la mosquée Al-Aqsa et du dôme du Rocher, Wasfi Kailani, dit que la séance plénière a principalement porté sur les dimensions traumatiques et la gravité de la situation à Jérusalem. Tous les exposés ont illustré la réalité de manière spectaculaire. Cela ne signifie pas pour autant que les différentes parties ne consentent aucun effort sur le terrain. Il faut trouver et proposer des solutions à plus grande échelle afin de mettre un terme à l'occupation. Il est nécessaire de se doter d'outils pour faire pression, surtout par l'intermédiaire du Conseil de sécurité, et cette responsabilité incombe aux États Membres de l'ONU.

## B. Séance plénière II

### La situation en cours à Jérusalem

71. Les intervenants participant à la séance plénière II abordent les sous-thèmes suivants : « Mesures prises par Israël » ; « Expropriation foncière et colonies » ; et « Problèmes sociaux et économiques ». La séance est présidée par le Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies à New York et Vice-Président du Comité, Zahir Tanin.

72. Le Directeur général de l'Institut de recherche appliquée de Jérusalem, Jad Isaac, déclare que Jérusalem est l'épicentre du conflit du Moyen-Orient. Sa situation sans équivalent pour la chrétienté, l'islam et le judaïsme aurait dû être une bénédiction allant dans le sens de la promotion de la paix. Et pourtant, elle s'est révélée une malédiction en raison du jeu à somme nulle auquel se livre Israël. À partir de 1967, 37 communautés de Jérusalem-Ouest ont été dépeuplées et leurs habitants forcés de s'installer à Jérusalem-Est, Bethléem et Ramallah. Israël a adopté une stratégie de « dépalestinisation » consistant à séparer Jérusalem du reste du Territoire palestinien occupé et à déclarer que la ville fait partie intégrante d'Israël, à geler l'enregistrement des biens fonciers, à bâtir des colonies, à construire des routes au service des colons, à exproprier les Palestiniens de leurs terres, et à supprimer les toponymes liés à l'histoire et à la culture palestiniennes, ainsi qu'à imposer de lourdes taxes, à fournir une éducation de faible niveau et à procéder en permanence à la saisie de biens fonciers.

73. M. Isaac affirme qu'Israël a entrepris d'éliminer la province de Jérusalem, qui était autrefois la plus importante de la région, de manière unilatérale en fixant les frontières de la ville de Jérusalem. Une ligne d'armistice a divisé la ville entre l'est (3 825 dounoums) et l'ouest (15 595 dounoums) en 1949, puis, en 1967, Israël a continué d'accroître la superficie de Jérusalem-Ouest, y compris en y agrégeant une partie du territoire de Bethléem pour étendre les frontières de la municipalité afin d'atteindre une surface de 124 574 dounoums.

74. Au fil des années, les colonies israéliennes se sont étendues 367 fois plus que les localités palestiniennes. Du 31 juillet 2013 au 31 mars 2014, c'est-à-dire la période du dernier cycle de négociations, des plans et appels d'offres ont été lancés pour construire 17 388 logements dans des colonies du Territoire palestinien occupé. La construction de colonies est six fois supérieure à ce qui est nécessaire pour absorber la croissance naturelle. De cette manière, Israël applique une stratégie du fait accompli. Il a également commencé d'utiliser l'environnement comme prétexte pour confisquer des terres palestiniennes et, subitement, la plupart des espaces verts semblent se trouver à proximité du « bassin sacré ». Il s'agit de parcs bibliques créés pour poursuivre la « dépalestinisation » de la ville. En outre, Israël relie toutes les colonies entre elles et construit le mur de séparation pour isoler Jérusalem de Bethléem, et a tenté d'étendre une fois de plus les frontières de la municipalité de Jérusalem en incluant les colonies de Gush Etzion, Maale Adumim et Pizgat Ze'ev. La construction de plus de 50 000 logements d'ici à 2020 est d'ores et déjà programmée dans les colonies.

75. Les zones rurales palestiniennes se transforment peu à peu en « entrepôts humains », et les Palestiniens de Jérusalem sont contraints de vivre hors des limites de la ville. Des déplacements ethniques se sont produits à mesure qu'est édifié le mur de séparation et qu'augmentent les destructions de logements détenus par des Palestiniens. Selon le plan 2008 Jérusalem, les autorités municipales cherchent à réduire de moitié la présence des Palestiniens dans Jérusalem, en limitant les zones où ils sont autorisés à construire. Les Israéliens appliquent le système de « l'apartheid » non seulement au logement mais aussi à la santé et à l'éducation. Sur

le plan économique, la municipalité de Jérusalem ne consacre que 2 % de son budget au soutien aux infrastructures palestiniennes. Les Palestiniens paient 27 % des impôts municipaux mais ne bénéficient que de 5 % des services de la ville. Les colons s'installant à Jérusalem bénéficient d'une exemption de cinq ans de la « taxe Arnona » (taxe d'habitation). À l'issue de cette période, ils paient des taux réduits, un privilège qui n'est accordé qu'aux colons et jamais aux Palestiniens. Le taux de pauvreté parmi les habitants palestiniens de Jérusalem s'établit à 77 % environ.

76. Les Palestiniens, les autres Arabes, les musulmans et les chrétiens ne devraient jamais accepter la souveraineté d'Israël sur Jérusalem. Les efforts d'Israël visant à diviser la mosquée d'Al-Aqsa risquent de déclencher une guerre de religion aux conséquences incalculables. Il appartient à la communauté internationale d'empêcher la poursuite de la « dépalestinisation » de Jérusalem et de protéger les droits des Palestiniens vivant dans la ville. Jérusalem constitue un problème d'ordre mondial et doit être placée sous la tutelle de l'ONU, moyennant un mandat confié aux « superpuissances » et leur soutien plein et entier. D'autre part, il est important de réfuter les mythes dont Israël a fait des arguments.

77. Mohammad Barakeh, membre de la Knesset (parti Hadash/Jabha) dit que le 15 mai 1948, date de la Déclaration d'indépendance d'Israël, est considéré comme le jour de la Nakba. Pour le commémorer, de nombreux événements et manifestations politiques ont été programmés afin de faire connaître les conséquences de la Nakba, qui a de facto transformé l'ensemble de la Palestine en un « État de personnes déportées ». On prétend que la Déclaration d'indépendance d'Israël est compatible avec les résolutions des organes de l'ONU mais on y affirme que Jérusalem est la capitale d'Israël, contrairement aux résolutions qui prévoient que Jérusalem soit placée sous un statut international spécial. Depuis 1967, Israël a de facto imposé ses lois et sa souveraineté sur Jérusalem-Est.

78. Le 30 juin 1980, Israël a décidé d'imposer une loi constitutionnelle proclamant Jérusalem capitale. Dans les faits, cette décision est revenue à une annexion de Jérusalem-Est. La Knesset a ratifié la loi lors d'un vote général, stipulant que le Gouvernement est tenu de soumettre au vote toute décision concernant Jérusalem-Est. Cette loi ne peut être abrogée que par un vote général de la population ou par au moins 80 des 120 membres de la Knesset. Elle exclut définitivement toute possibilité de négocier le sort de Jérusalem, car il est à peu près impossible pour tout Gouvernement israélien d'obtenir une majorité des deux tiers afin de modifier une loi constitutionnelle. D'autre part, M. Barakeh mentionne brièvement la proposition de loi fondamentale intitulée « Israël, État-nation du peuple juif » qui, selon lui, est l'une des lois les plus dangereuses. Il ajoute qu'Israël est « devenu juif » pour deux raisons : l'expulsion des Palestiniens et l'octroi automatique de la citoyenneté aux immigrants juifs nouvellement arrivés. Quant à l'exercice des droits religieux, Israël a affirmé qu'il respecte toutes les croyances et les lieux saints conformément à ses lois. En pratique, pourtant, c'est loin d'être le cas ; Israël viole les principes, les idées, les règles et les préceptes établis dans ses propres lois.

79. Israël tente de détruire la vie politique, économique et culturelle à Jérusalem-Est, afin de transformer la ville en une société faible et incapable de faire face aux difficultés. Trois types de groupes « terroristes » travaillent à cette transformation et agissent dans trois domaines différents, sous le parrainage des autorités israéliennes et au moyen de contributions extérieures. Le premier type de groupe agit hors de Jérusalem en confisquant des biens fonciers pour limiter la question de Jérusalem aux détenteurs de titres, aux transactions et aux litiges. Le deuxième type de groupe s'emploie à s'approprier les sites religieux et sacrés. Le troisième type de groupe agit à la manière de cellules terroristes pour faire en sorte que les Arabes vivant à Jérusalem « paient le prix ». Ces groupes ciblent également les lieux saints

musulmans et chrétiens. La visite à venir du pape François dans la région pourrait fournir l'occasion de mettre en relief cette question cruciale.

80. M. Barakeh souligne qu'il faut prendre des initiatives pour donner un nouvel élan à la résistance populaire à Jérusalem. Il est donc important de mettre fin à l'absurde régime d'accès à la mosquée Al-Aqsa en fonction de l'âge. De même, il est impératif d'instaurer un système social et financier destiné à aider les habitants de Jérusalem-Est. Il faut renforcer la présence arabe et internationale ainsi que celle des milieux universitaires à Jérusalem. Sans éducation, l'identité palestinienne sera totalement éliminée.

81. Pour conclure, M. Barakeh déclare qu'Israël tente de faire de Jérusalem un problème opposant deux groupes religieux en s'employant à inventer de nouveaux arguments pour créer deux ensembles de faits religieux antagonistes. Toutefois, Jérusalem demeure un problème politique et concerne notamment les questions de la souveraineté et de la poursuite de l'occupation. On pourra envisager toutes sortes de programmes et de plans de travail pour assurer la protection de Jérusalem, mais aucune solution ne sera trouvée sans que les États-Unis ne prennent une position sans équivoque afin de trouver un point d'équilibre entre les différents intérêts au Moyen-Orient et de revenir sur le caractère indéfectible du soutien américain à Israël.

82. Le chef de l'Unité de coordination de l'assistance au peuple palestinien de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED), Mahmoud Elkhafif, indique que son unité a été chargée au début des années 1980 d'évaluer l'impact des politiques israéliennes sur l'économie palestinienne. Depuis la création de l'Autorité palestinienne, la participation de l'Unité a consisté en actions de coopération technique visant à renforcer les capacités de l'Autorité et, à terme, de l'État palestinien. Jérusalem est au cœur des activités de l'Unité.

83. La récente étude de la CNUCED sur l'économie palestinienne à Jérusalem-Est intitulée « Face à l'annexion, à l'isolement et au risque de désintégration », est la première du genre. Il a été très difficile d'analyser ce qui s'était produit depuis 1967 à Jérusalem en raison de l'absence de cartes et de chiffres. L'une des recommandations formulées consiste à travailler sur la situation économique et sociale à Jérusalem-Est et à combler ces lacunes.

84. Le premier point de cette étude montre que la spécificité de Jérusalem n'est pas seulement culturelle, historique et religieuse, mais aussi d'ordre international. Jérusalem est fondamentale pour de nombreux peuples du monde.

85. Le deuxième point de l'étude porte sur les changements survenus sur le terrain. Il est important de cerner les symptômes de ce problème, non pas pour se contenter d'émettre des critiques mais pour veiller à produire une analyse adéquate.

86. Depuis 1967, les frontières de Jérusalem ont été modifiées par la municipalité, qui a ainsi créé un grand Jérusalem et divisé la population en catégories. Les habitants palestiniens de Jérusalem, par exemple, sont classés parmi les résidents permanents et ont le droit de vivre et travailler en Israël ; toutefois, leurs permis peuvent être révoqués à tout moment. Au fil des années, quelque 50 000 Palestiniens ont perdu leur statut de résident à Jérusalem de cette manière. Le logement est soumis à des restrictions en vertu desquelles seuls 15 % de la zone annexée sont octroyés aux logements palestiniens, soit trois fois moins que les habitations des colons israéliens. En 2010, plus de 200 000 colons vivaient dans 16 colonies et banlieues en-deçà de la barrière, c'est-à-dire une population presque aussi importante que celle des Palestiniens vivant dans la ville. D'autre part, étant donné les restrictions de circulation imposées aux Palestiniens à l'entrée et à la sortie de Jérusalem (près de 55 000 Palestiniens n'ont plus accès à la ville), l'économie de Jérusalem-Est a perdu de nombreux consommateurs ainsi que son accès à une production bon marché. Le

coût économique des pertes de capital s'élève à 1 milliard de dollars environ pour les Palestiniens, qui représentent 30 % de la population de Jérusalem mais qui ne sont bénéficiaires que de 7 % de son budget. Enfin, la construction de la barrière a drastiquement redessiné la frontière de la ville et rendu plus difficile encore la conduite de l'étude.

87. D'autre part, il n'y a pas de banques palestiniennes à Jérusalem-Est. Les Palestiniens ne veulent pas emprunter de l'argent auprès des banques israéliennes, et il leur est très difficile d'investir à Jérusalem. En conséquence, la plupart des habitants de Jérusalem-Est déposent leurs économies (environ 200 millions de dollars) dans des banques palestiniennes de Cisjordanie, sans obtenir de prêts ni de crédits de leur part. Il en résulte un manque de compétitivité et une incapacité de produire. Le chômage et la pauvreté sont beaucoup plus élevés à Jérusalem qu'en Israël. Le taux de pauvreté à Jérusalem-Est est de 77 % pour les ménages non juifs, contre 25 % pour les ménages israéliens. De surcroît, Jérusalem-Est fait face à un manque de services récréatifs et culturels, n'ayant que 45 parcs contre 100 à Jérusalem-Ouest.

88. En réponse à la question portant sur ce qui peut être fait, M. Elkhafif propose d'agir comme suit :

- Israël, Puissance occupante, doit assumer ses responsabilités ;
- La communauté internationale doit améliorer sa coordination pour mieux régler les problèmes existants ;
- Les Palestiniens de Jérusalem-Est et de Cisjordanie doivent évaluer les possibilités juridiques que permet le système légal israélien et en tirer parti ;
- Jérusalem ne peut pas survivre sans que soit trouvée une solution pour le secteur bancaire, en particulier s'agissant des Palestiniens vivant à Jérusalem-Est et des perspectives s'offrant à eux.

89. En conclusion, M. Elkhafif déclare qu'il est très important de prévoir de faire de la ville la capitale de l'État de Palestine, et qu'il faut prendre cela au sérieux. Autre question essentielle : la collecte des données. La communauté internationale a un rôle à jouer en la matière, car l'Autorité palestinienne n'a pas accès à Jérusalem-Est.

90. La directrice de recherches et directrice du Centre Martin d'études d'architecture et d'urbanisme du département d'architecture de l'Université de Cambridge, Wendy Pullan, évoque Jérusalem comme une ville très asymétrique et traversée par de profondes inégalités. Il faut l'envisager sous l'angle de ses grands problèmes urbains. En appelant l'attention sur un projet multinational et multidisciplinaire intitulé « Conflict in cities and the contested State » (Conflit dans la ville et contestation de l'État), qu'elle a dirigé, Mme Pullan dit qu'il permet de dresser des comparaisons, même limitées, entre Jérusalem et d'autres villes divisées. Cela peut être utile à plusieurs égards.

91. S'agissant de la question urbaine, il faut avant tout comprendre que les villes sont bâties à la frontière entre cultures, ce qui produit des affrontements entre différents groupes mais qui offre également des perspectives de diversité. Après près de 50 années d'occupation et de conflit, Jérusalem est une ville très abîmée ; tout règlement souhaitable à long terme dépendra de la guérison urbaine de la ville. Israël applique des pratiques du même ordre partout dans Jérusalem, mais en leur donnant des formes différentes, par exemple des activités de colonisation et des expropriations foncières. Différentes autorités israéliennes sont impliquées, y compris le Gouvernement, les organisations de colons, l'armée et des entreprises privées. Il faut également noter qu'il n'y a guère de politiques israéliennes claires dans le domaine public, d'où une certaine « confusion stratégique » qui, en tant que telle, est très efficace.

92. Toutefois, la situation à Jérusalem présente une évolution et des objectifs tout à fait cohérents pour ce qui concerne le programme en cours qui vise à renforcer le contrôle israélien et la contiguïté du territoire. Il s'agit de mettre l'accent sur le long terme. Il est important de prendre conscience du fait que les colonies sont liées non seulement à d'autres domaines de préoccupation comme les lieux saints, mais aussi à des questions relatives aux transports, à l'archéologie, au patrimoine, aux espaces verts et au tourisme – toutes ces questions contribuant au succès du programme israélien de colonisation. Compte tenu de ces éléments, Mme Pullan propose d'examiner trois domaines liés à la colonisation et à l'expropriation foncière qui sont tous liés en termes de pratiques :

a) Colonies périphériques : un anneau de colonies entoure Jérusalem-Ouest, créant une mosaïque de zones palestiniennes à l'est. Les colonies sont localisées de manière à être aussi contiguës que possible, très près de zones peuplées par des Palestiniens, ce qui restreint la croissance de manière horizontale. Cela a toujours été le fruit d'un programme délibéré. En 1985, l'armée a employé la formule consistant à « créer de nouveaux remparts contre une possible répartition ». Les colonies périphériques se composent de trois éléments : le mur de séparation, les colonies en tant que telles et les routes de contournement. Le mur de séparation a une forte visibilité symbolique et politique. Mais il ne correspond qu'à la partie émergée de l'iceberg, c'est-à-dire un programme très complexe et cruel de clôtures qui restreint les Palestiniens. Contrairement au mur de séparation, les colonies, bâties comme des forteresses, sont tout à fait permanentes. Les routes de contournement sont également conçues pour durer. Le nouveau système routier isole les Palestiniens et donne aux Israéliens, y compris aux automobilistes ordinaires, un sentiment de puissance. Il crée également une architecture sur laquelle il sera difficile de revenir. Les vieilles routes sont laissées aux Palestiniens. Les routes de contournement sont souvent bordées de « murs anti-tireurs isolés » qui bloquent efficacement la vue sur les terres depuis la route. De ce fait, les automobilistes se rendant de Jérusalem aux colonies ont l'impression de suivre un trajet direct et sans obstacle, ce qui produit un effet psychologique sur les Israéliens tout en minimisant la présence des habitants palestiniens d'origine ;

b) Parcs nationaux : ils sont utilisés comme une forme de politique de colonisation qui implique l'établissement non pas de personnes mais d'espaces verts. Leur effet est très puissant à deux niveaux. Tout d'abord, la création d'un parc national donne lieu à l'adoption d'une loi par la Knesset. Une fois adoptée, il faut une majorité des deux tiers pour supprimer un parc national, ce qui est pratiquement impossible. Autre problème : l'importance symbolique des parcs, qui est plutôt positive. Qui peut s'opposer à la création d'un parc ? Ce symbole si positif a été utilisé avec succès dans le cadre du programme d'expropriation foncière et de colonisation. Les parcs isolent la vieille ville des autres zones palestiniennes et sont généralement créés sur des terres palestiniennes réquisitionnées. Cette situation crée un couloir vers l'Université hébraïque de Jérusalem. Le parc le plus connu se trouve juste à l'extérieur de la vieille ville, dans le quartier de Silwan. Il est géré par un groupe de colons connu sous le nom d'El Ad, qui entretient des liens étroits avec le gouvernement et qui reçoit des financements provenant d'intérêts privés aux États-Unis. De même, les sites archéologiques sont utilisés selon une combinaison douteuse d'approximations et d'inexactitudes. À Silwan, par exemple, El Ad prétend avoir trouvé les vestiges de la « Ville du Roi David » ; selon de nombreux archéologues, c'est très improbable. Malgré cela, El Ad a construit un parc qui attire désormais de nombreux touristes crédules en visite dans la zone, qui écoutent le guide d'El Ad raconter l'histoire nouvelle mais fausse de la « Ville de David ». Le port d'insignes officiels de l'Autorité des parcs de Jérusalem contribue à inspirer la confiance du public ;

c) Colonies dans la vieille ville : la population de colons établis dans la vieille ville de Jérusalem est très dogmatique et radicale, contrairement aux colons de Cisjordanie qui, souvent, se contentent de profiter de possibilités de logement bon marché. Une mosaïque de colonies interrompt la contiguïté du territoire palestinien. Le quartier musulman, proche de la mosquée Al-Aqsa, est une cible privilégiée. On ne soulignera jamais assez les effets de l'étroitesse de l'espace qui résulte des activités de colonisation dans la vieille ville, et qui est à l'origine de tensions. La topographie est particulière et, dans bien des cas, les Palestiniens et les colons partagent des cages d'escalier et des cours. En clair, ils sont les uns sur les autres.

93. En conclusion, Mme Pullan fait remarquer que selon le principe de l'urbanisme de frontière, les civils servent à créer des frontières radicalisées s'appuyant sur des structures et des espaces urbains, les gens s'observant en vis-à-vis sans possibilité de communiquer ou d'échanger. De puissants facteurs psychologiques et symboliques sont à l'œuvre et ont trait à la visibilité et à l'incertitude. Pour la communauté internationale, il existe un problème de compréhension ; ce lieu est extrêmement complexe et les décisions sont souvent prises à la légère. On a tendance à décrire la situation comme un problème temporaire exigeant des solutions temporaires. Pourtant, la communauté internationale doit envisager le long terme ; la ville est endommagée et inégale depuis trop longtemps. Enfin, une simple redéfinition sur la base des frontières de 1967 n'est pas réaliste. Mme Pullan affirme qu'il faut inventer de nouvelles solutions innovantes car des villes divisées ne peuvent pas prospérer.

94. Dans le débat qui s'ensuit, en réponse à une question du Président, Mohammad Barakeh, membre de la Knesset, dit que l'adhésion de la Palestine aux conventions internationales a eu lieu trop tard. Cependant, la décision d'y adhérer met en relief plusieurs éléments importants : une base différente pour les négociations, et la reconnaissance de l'État de Palestine et de l'occupation israélienne. M. Elkhafif souligne que l'adhésion de l'État de Palestine aux conventions internationales est une question légitime. M. Isaac déclare que le médiateur américain n'est pas impartial et regrette que la négociation d'un accord de paix ait cédé la place à celle d'un accord-cadre.

95. Mme Pullan réaffirme son argument concernant le mur de séparation ; il est vrai qu'il a provoqué d'immenses souffrances, mais les riverains se sont montrés extrêmement inventifs pour apprendre à surmonter les difficultés. Le mur n'est que l'un des éléments d'un système très complexe et astreignant. À long terme, il sera plus difficile de s'attaquer à d'autres éléments comme les colonies.

96. L'Ambassadeur du Chili auprès de l'État de Palestine, Francisco Javier Bernales, souhaite savoir qui sont les propriétaires des biens que des groupes juifs achètent soit pour les conserver soit pour les convertir en commerces juifs. M. Hadi s'enquiert si les Palestiniens sont en mesure de demander au Comité ou à l'Assemblée générale de contester l'adoption par les Israéliens des mesures que Mme Pullan a présentées. Türkaya Ataöv, de l'Organisation internationale pour le progrès, demande s'il est possible de préparer une déclaration commune pour exposer ce que l'on peut et doit faire afin que la situation actuelle change, et prie la communauté internationale d'apporter un soutien plus actif aux Palestiniens. Une avocate malaisienne, Usha Kulla, demande si Mme Pullan peut expliquer plus en détail s'il existe une différence à la frontière urbaine entre Jérusalem-Est et Jérusalem-Ouest. Nabil Idries Sublaban, du Centre de ressources sur la petite enfance, demande au Comité d'inviter davantage de représentants des femmes, des enfants et des jeunes pour témoigner des difficultés quotidiennes auxquelles les Palestiniens font face.

97. Le Ministre des affaires de Jérusalem de l'État de Palestine, Adnan al-Husseini, communique une liste de recommandations dont plusieurs participants à la conférence internationale ont débattu. On s'y félicite que le Ministre turc des affaires étrangères

ait invité les Turcs à se rendre à Jérusalem ; on y demande à la communauté internationale, aux établissements scolaires et universitaires et aux organes de presse de prendre connaissance des arguments relatifs à la « judaïsation » de Jérusalem ; on y demande à l'ONU de mettre fin à la menace que présente l'accélération des mesures de « judaïsation » ; on y fait référence à plusieurs problèmes liés à la mosquée Al-Aqsa et aux lieux saint musulmans et chrétiens.

### C. Séance plénière III

#### **Le rôle de la communauté internationale dans la promotion d'un règlement juste**

98. Les orateurs intervenant à la séance plénière III abordent les sous-thèmes suivants : « La question de Jérusalem dans les négociations sur le statut permanent », « Approches internationales pour régler la question de Jérusalem », « Le rôle de l'Organisation des Nations Unies, de l'Organisation de la coopération islamique et d'autres organisations intergouvernementales » et « Le rôle des acteurs non étatiques, y compris les parlementaires et la société civile ». La séance est présidée par le Président du Centre pour la recherche stratégique, Ali Resul Usul.

99. Le Président du Conseil économique palestinien pour la recherche et le développement et conseiller principal du Président Mahmoud Abbas sur les négociations avec Israël, Mohammad Shtayyeh, dit que 1947, 1948 et 1967 sont trois dates importantes. Avec le plan de partition en 1947, il a été considéré que Jérusalem avait le statut spécial de corpus separatum sous la tutelle de l'ONU. Avec la création de l'État d'Israël en 1948, la ville a été divisée en deux parties, et en 1967, lorsqu'Israël l'a occupée, Jérusalem avait une superficie ne dépassant pas six kilomètres carrés. Depuis lors, Israël a étendu les limites de Jérusalem à 75 kilomètres carrés. Il a également étendu le champ de ses lois et règlements à la ville et a entrepris de modifier la réalité qui existe à Jérusalem sous trois angles : tout d'abord en termes de structure démographique, afin de réduire au minimum le nombre de Palestiniens et d'augmenter au maximum celui des colons ; ensuite en termes de confiscation des terres et d'expropriation ; et enfin en termes de « judaïsation » de la ville. Autre jalon emblématique de l'histoire de la ville : les accords d'Oslo de 1993, selon lesquels la ville fait partie des cinq questions relatives au statut final. Les accords contiennent également une clause importante en vertu de laquelle nul ne peut compromettre le statut final du territoire palestinien.

100. Ayant compris que Jérusalem est un élément fondamental des négociations, Israël a décidé de créer une situation de facto dans la ville. Le 27 mars 1993, un bouclage militaire total a été imposé. Aucun Palestinien n'était autorisé à se rendre à Jérusalem à l'exception de ceux qui étaient parvenus à obtenir un permis, une pratique qui persiste à ce jour. En outre, en 2002, Israël a entamé la construction du mur de séparation. La « dépalestinisation » de la ville a commencé et se manifeste notamment par la fermeture d'institutions palestiniennes.

101. Les pourparlers de paix ont commencé à Madrid en 1991 et étaient censés s'achever à Camp David en 2000. À Camp David, aucun accord ne fut trouvé à cause des exigences israéliennes. Les Israéliens offraient par exemple aux Palestiniens la souveraineté sur la mosquée Al-Aqsa et sur l'esplanade mais, parallèlement, exigeaient la souveraineté sous la mosquée, le mur occidental et la ville. Pour Bill Clinton, il fallait distinguer entre la souveraineté en surface et sous terre ; d'autre part, ce qui était arabe ferait partie de l'État de Palestine et ce qui était juif ferait partie de l'État d'Israël.

102. Lorsque les pourparlers de paix avaient commencé à Madrid en 1991, il y avait 190 000 colons israéliens. Ce nombre était désormais de 631 000, dont

268 000 colons dans les environs de Jérusalem. À l'évidence, le programme de colonisation était conçu pour créer un fait accompli sur le terrain et pour compliquer davantage la question de Jérusalem.

103. Pendant les pourparlers de paix les plus récents, la chef de la délégation israélienne, Tzipi Livni, a indiqué qu'elle se tenait prête à discuter de Jérusalem, mais un autre membre a souligné que la ville est et resterait la « capitale éternelle » du peuple juif. La question de Jérusalem ne se limite pas à celle des frontières. Dans un esprit de compromis, la délégation palestinienne a proposé que Jérusalem soit une « ville ouverte », Jérusalem-Ouest étant la capitale d'Israël et Jérusalem-Est celle de la Palestine, avec une municipalité unique fournissant des services à la population. Pour concrétiser cette proposition, il est important de redéfinir la ville de Jérusalem. Quelles sont ses frontières (1947, 1948 ou 1967) ? Les Israéliens refusent de discuter de Jérusalem dans ses frontières de 1948.

104. Les médiateurs des États-Unis ont mis en relief l'objectif des négociations : un État palestinien ayant sa capitale « à » Jérusalem, selon l'argumentaire israélien. De ce fait, cette formulation omet de mentionner que la Jérusalem de 1967 (Jérusalem-Est) sera la capitale de la Palestine. C'est important car la ville, dans ses frontières de 1967 et d'après 1967, englobe des quartiers qui ne font pas réellement partie de Jérusalem. Dès lors, le libellé proposé par les États-Unis ouvre la voie à un accord qui attribuera aux Palestiniens des parties artificielles de Jérusalem sans leur confier la vieille ville, où se trouve la mosquée Al-Aqsa.

105. Selon M. Shtayyeh, il n'y aura pas d'État de Palestine sans que Jérusalem en soit la capitale. Il souligne que les Palestiniens ne sont pas en mesure de sacrifier leur souveraineté sur la ville, de même qu'ils ne seront pas en mesure de renoncer à leur souveraineté sur les territoires occupés depuis 1967. Il faut espérer que Jérusalem-Est, en tant que capitale d'un État palestinien, ne restera pas qu'une simple « chanson pour chanteurs arabes » mais qu'elle deviendra réalité. Les Palestiniens cherchent à rompre le statu quo tandis que les Israéliens veulent le maintenir. Le statu quo ne peut être rompu que par la réconciliation, par l'internationalisation de la question de la Palestine ou en conduisant une résistance massive contre l'occupation israélienne au point de la rendre « trop coûteuse ».

106. Le Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président du Comité, Desra Percaya, indique que son pays n'entretient pas de relations diplomatiques avec Israël et qu'il n'en établira pas avant qu'il y ait un État indépendant de Palestine. En tant que Puissance occupante, Israël doit agir conformément au droit international en protégeant les civils et en s'abstenant de modifier le statut de Jérusalem. La question de Jérusalem ne saurait être dissociée du processus de paix et, à terme, l'adoption d'une solution juste pour la ville fait partie intégrante du règlement global de la question palestinienne. Les interventions précédentes ont apporté toutes les preuves nécessaires des efforts systématiques qu'Israël déploie pour annexer définitivement Jérusalem-Est.

107. S'agissant de la Palestine, un élément important est à respecter en vertu des principes de la Charte des Nations Unies : la question de l'autodétermination. L'Assemblée générale et le Conseil de sécurité ont adopté de nombreuses résolutions sur ce sujet, et des comités spécifiques ont été créés. Le Conseil économique et social ainsi que la Cour internationale de Justice et le Conseil des droits de l'homme, entre autres organisations, ont également examiné la question de la Palestine et de Jérusalem. De surcroît, le rôle du Secrétaire général est primordial dans la promotion d'un règlement pacifique du conflit. L'OCI et le Mouvement des pays non alignés a également un rôle majeur à tenir en la matière.

108. Les principales responsabilités qui incombent à ces organisations et à ces organes consistent avant tout à faire respecter le droit international et les principes du règlement pacifique des différends, de la non-utilisation de la force létale et du droit à l'autodétermination ; à maintenir la question de la Palestine sur la liste des questions dont la communauté internationale est saisie et à lui donner un degré élevé de priorité ; à ne pas cesser de s'opposer à la situation créée sur le terrain par Israël ; et à renforcer l'alliance internationale contre l'occupation israélienne, y compris avec des acteurs non étatiques. De grands progrès ont déjà été accomplis, mais il reste déterminer si ces efforts ont été efficaces. La réalité sur le terrain montre hélas qu'Israël n'est pas contraint d'appliquer les résolutions des organes de l'ONU et de respecter le droit international.

109. Le Vice-Président déclare que la politique de deux poids deux mesures est très marquée dans le cas du conflit israélo-palestinien. En outre, le processus de négociation se caractérise par une asymétrie entre la Palestine et Israël. De même, le rôle des États-Unis en tant que médiateur impartial peut être contesté.

110. C'est pourquoi il est important d'intensifier les efforts de la communauté internationale en faveur d'une diplomatie à plusieurs canaux. Il faut à l'avenir y associer non seulement les gouvernements mais aussi chacun, y compris les organisations de la société civile et les gens ordinaires. L'ONU et l'OCI travaillent trop souvent de manière isolée sur cette question. Il faut créer des synergies et renforcer les alliances avec des acteurs non étatiques. Les femmes et les jeunes sont particulièrement importants, dans tous les pays. D'autre part, il faut établir la présence de l'OCI à Jérusalem. De même, il est très important de développer un solide argumentaire susceptible de convaincre le plus grand nombre. L'argument de la vengeance n'est pas convaincant. Il faut sensibiliser le monde entier pour que la priorité soit désormais accordée à des activités ayant de réels effets sur le terrain. Il est important que la communauté internationale cesse de se contenter de déclarations, qu'elle s'élargisse à de nouveaux membres et qu'elle augmente sa masse critique de partisans des Palestiniens conduisant des actions concrètes sur le terrain.

111. Mohamed Taj-Eddine El Houssaini, professeur de relations internationales à l'Université Mohammed V à Rabat, dit qu'il existe un conflit politique et religieux entre Israël et la Palestine, Israël s'employant à annexer et à « judaïser » la ville. Jérusalem sera toujours le troisième lieu saint pour les pèlerins musulmans. Israël essaie par tous les moyens de transformer la question de la souveraineté en problème religieux, en utilisant des symboles fictifs pour piéger l'interprétation des faits.

112. Israël est parvenu à obtenir des gains politiques aux différentes étapes du processus de paix. Toutefois, sa stratégie est globalement celle du « fait accompli ». Il a réussi à créer les colonies et déclare que Jérusalem est sa « capitale éternelle ». Pour résoudre la question de Jérusalem, il est important de ne pas revenir sur ce qui a été réalisé mais d'avancer, en ayant à l'esprit les obstacles qui se présentent. L'asymétrie du conflit est renforcée par une crise économique sans précédent, qui a transformé un monde unipolaire en un monde où plusieurs centres de pouvoir sont en concurrence les uns avec les autres. En outre, avec le « printemps arabe » devenu un « hiver glacial », les Israélien paieront un prix élevé.

113. Comment la communauté internationale peut-elle faire face à l'intransigeance de la position israélienne et comment les organisations internationales peuvent-elles faire face à la situation ? Deux scénarios existaient : celui de l'espoir, celui du désespoir. L'espoir se fonde sur la légitimité internationale et le droit international, et sur la possibilité d'internationaliser la question de Jérusalem. En revanche, le maintien du statu quo, c'est-à-dire de l'occupation, de l'oppression et de l'hégémonie d'Israël, conduira au désespoir. Le « scénario de l'espoir » consiste à rétablir les frontières d'avant 1967 et la division de Jérusalem. Pendant toutes les négociations,

Israël s'est employé à renvoyer la question de Jérusalem aux calendes grecques, car il s'oppose à la division de la ville. Il a même refusé à Yasser Arafat d'y être inhumé. Quant au « scénario du désespoir », les partis politiques israéliens ne font à ce stade état d'aucune différence ; tous souhaitent que Jérusalem demeure une ville unifiée. Il faut néanmoins noter l'évolution de la position des États-Unis. Il est important de se rendre compte que le Congrès des États-Unis a voté le transfert de l'ambassade américaine à Jérusalem ; cette évolution est dangereuse.

114. Israël est celle des parties qui profite de ces retards, et il est important de mentionner l'expulsion physique des citoyens palestiniens, la confiscation de leur identité de résidents de Jérusalem et leur remplacement par des colons israéliens. La question du mouvement de boycottage, de désinvestissement et de sanctions est importante, et les organisations internationales devraient en tenir compte, surtout compte tenu de l'incapacité du Conseil de sécurité à faire avancer le processus de paix. De nombreux groupes comme le Mouvement des pays non alignés et la Ligue des États arabes pourraient suivre la voie de l'Union européenne. De même, il est indispensable de reformuler la stratégie visant à protéger les lieux saints et de faire un meilleur usage des médias pour dénoncer « l'apartheid ». Il faut qu'un organisme mandaté examine la manière dont les résolutions des organes de l'ONU pourraient être appliquées. À ce jour, aucune de ces résolutions n'a été mise en œuvre.

115. Depuis janvier 2014, à Marrakech, sous les auspices du Roi Mohammed VI, plus de 30 résolutions ont été adoptées, dont certaines sont extrêmement importantes. Pour qu'elles prennent corps, il faut un soutien financier et de la volonté politique. Soulignant l'importance de la réconciliation entre Palestiniens, M. El Houssaini conclut en disant que tant que les Palestiniens demeureront divisés, le résultat sera désastreux du point de vue de la question de Jérusalem et du conflit en général.

116. Le Vice-Président de l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée, Mohammad Halaiqah, rappelle aux participants que cette conférence se tient dans la foulée d'une récente manifestation, intitulée « Le chemin de Jérusalem », qui a eu lieu en Jordanie et à laquelle ont participé un grand nombre d'experts internationaux. Plusieurs recommandations ont été formulées, qui confirment les droits des musulmans de visiter la mosquée Al-Aqsa et de soutenir les Palestiniens. L'orateur affirme que la communauté internationale donne l'impression d'échouer à accomplir sa mission. La voix de la Jordanie se fait entendre avec clarté mais celle des Arabes et des musulmans, à l'exception évidente de la Turquie, est silencieuse. Cette conférence doit servir de point de départ.

117. M. Halaiqah indique que Jérusalem constitue une question fondamentale pour aboutir à une paix juste et durable dans la région, laquelle se heurte malheureusement à des tergiversations politiques et à l'échec récent des négociations entre Palestiniens et Israéliens. Soulignant le rôle que joue la diplomatie parlementaire, il déclare que l'Assemblée parlementaire de la Méditerranée a toujours été résolue à contribuer à la cause palestinienne. Elle s'est dotée d'un groupe spécial ad hoc pour traiter cette question et faciliter le dialogue entre les parties en vue d'aboutir à une paix juste et permanente au Moyen-Orient. À plusieurs reprises, souvent à la demande de l'ONU, les parlementaires de l'Assemblée se sont rendus à Amman, à Ramallah et à Jérusalem pour rencontrer des Israéliens, des Palestiniens et des responsables de l'ONU. D'autre part, l'Assemblée a dépêché deux missions de haut niveau au Caire et à Moscou, en mars et en avril 2014. Dans les deux villes, en coordination avec l'ONU, la question du processus de paix au Moyen-Orient a été abordée avec des hauts responsables ainsi qu'avec le Secrétaire général de la Ligue des États arabes, Nabil El Araby.

118. L'Assemblée parlementaire de la Méditerranée est engagée en faveur de Jérusalem et est convaincue que le problème principal a trait à la souveraineté. Les résolutions des organes de l'ONU sont très claires en ce qui concerne la division de

la ville ; la dimension religieuse, en revanche, pourrait renforcer la radicalisation des positions au point de rendre tout accord impossible. Les constants assauts israéliens contre la mosquée Al-Aqsa ne sont pas acceptables et compliquent les perspectives de paix. Aucun État ne jouira d'une sécurité réelle dans la région tant que le processus de paix israélo-arabe n'aura pas abouti. Dans ce contexte, la crise en Syrie pose un autre défi majeur à la sécurité dans le bassin méditerranéen.

119. Au cours des mois précédents, les dirigeants israéliens et palestiniens ont fait part de leur volonté de travailler ensemble avec le Gouvernement des États-Unis. Malheureusement, les négociations directes ont été rompues. L'Assemblée est prête à ouvrir de nouveaux canaux pour réaliser l'objectif de paix dans la région.

120. Le directeur exécutif de la Fondation pour la recherche sur les politiques économiques de Turquie, Güven Sak, évoque l'économie de Jérusalem. Il mentionne les mesures prises par le milieu des affaires turc et propose de nouvelles méthodes pour travailler en commun. Il déclare que Jérusalem a besoin d'emplois de qualité et d'une croissance inclusive. À l'époque des accords d'Oslo, Jérusalem-Est représentait 15 % de l'économie palestinienne ; cette part est passée à 7 % depuis. Il faut trouver un moyen de favoriser l'entrepreneuriat palestinien à Jérusalem, même s'il n'est pas aisé de faire des affaires en Palestine sous l'occupation israélienne.

121. Le processus du Forum d'Ankara a été établi 10 ans auparavant entre le monde des entreprises palestiniennes, israéliennes et turques. L'objectif consiste à privilégier les activités de coordination en réseau et les négociations pour trouver des moyens permettant de renforcer le secteur privé en Palestine. Le Forum a lancé un projet de zone industrielle en 2010 près de Jénine, en coopération avec les Gouvernements allemand et palestinien.

122. En 2013, Jérusalem comptait un total de 890 000 résidents, dont 39 % de Palestiniens, parmi lesquels 98 % vivaient à Jérusalem-Est et un tiers étaient âgés de moins de 29 ans. Le produit intérieur brut par habitant de Jérusalem est huit fois moins élevé que celui d'Israël. 79 % des habitants non juifs de Jérusalem vivent sous le seuil de pauvreté. Ils sont beaucoup plus pauvres que les habitants de Jérusalem-Ouest. 75 % des entrepreneurs de Jérusalem-Est ont accusé une baisse de leurs recettes les deux années précédentes. La communauté internationale ne peut plus attendre un règlement politique pour investir à Jérusalem, car les conditions économiques en cours ne cesseront pas de se dégrader.

123. Il existe trois domaines dans lesquels il peut être envisagé d'investir à Jérusalem-Est pour améliorer les conditions de vie de la population : le tourisme, le logement et l'informatique et les communications. En règle générale, il est important de répertorier les contraintes pesant sur le nombre d'emplois de qualité et, si ces contraintes ne peuvent pas être éliminées, comme c'est le cas à Jérusalem, il faut trouver les mécanismes permettant de les contourner. Il est nécessaire d'améliorer tous les aspects du secteur touristique à Jérusalem-Est, qu'il s'agisse d'augmenter le nombre de chambres d'hôtel disponibles ou de s'assurer de la présence de guides et de chauffeurs de taxi maîtrisant l'anglais. Il faut également des logements bon marché à Jérusalem, où la plupart des familles palestiniennes vivent entassées, mais elles ne peuvent construire que sur 13 % des terres. Ces conditions doivent être améliorées. Dans la mesure où internet compte 141 millions d'utilisateurs arabophones, la croissance du marché des contenus en langue arabe offre des perspectives d'investissement dans l'informatique et les communications en Palestine. Il existe déjà plusieurs start-up en Cisjordanie et Jérusalem-Est doit mettre à profit cette dynamique.

124. En ce qui concerne le renforcement des entreprises en Palestine, M. Sak estime qu'il importe de trouver des mécanismes de partage des risques avec des investisseurs

susceptibles de prendre des décisions entrepreneuriales difficiles. Il est possible de trouver des fonds auprès d'investisseurs privés et de sociétés de capital-risque. Il est important de privilégier la création d'emplois de qualité à Jérusalem-Est, qui a besoin d'entreprises solides pour prospérer. De même, il faut privilégier l'activité économique fondée sur le secteur privé. À l'évidence, l'occupation constitue une contrainte majeure propre à la Palestine, et pour en compenser les effets, le Gouvernement palestinien doit activement favoriser l'activité économique et les mécanismes de partage des risques fondés sur le marché. La communauté internationale dans son ensemble doit envisager Jérusalem comme un projet de responsabilité sociale de l'entreprise.

125. Dans le débat qui s'ensuit, M. Isaac explique que toute activité économique est certes la bienvenue en Palestine mais que l'expérience prouve qu'Israël utilise la volonté des Palestiniens de se développer, par exemple dans le secteur du tourisme, pour assurer son contrôle. Quels que soient les efforts entrepris, il faut veiller à ne porter aucun préjudice à la cause palestinienne. L'Ambassadeur de l'État de Palestine en Turquie, Nabil Maarouf, déclare que certaines des recommandations reçues au cours de la Conférence sont extrêmement précieuses et dit espérer qu'elles se retrouveront dans le document final et qu'elles seront traduites en arabe et en anglais. S'agissant de la visite du Pape, il dit qu'il serait opportun d'inclure une recommandation sur le caractère historique de cette visite. Le Pape doit demander que l'accès des chrétiens et des musulmans à Jérusalem soit facilité. M. Shtayyeh ajoute qu'il faut tout à la fois un programme d'investissement public et un programme d'investissement privé. Il dit qu'il faut mentionner le fait que le Président Mahmoud Abbas a annoncé la création d'un fonds spécial pour le secteur privé palestinien à Jérusalem, censé susciter des idées non seulement pour créer des emplois à Jérusalem, mais aussi pour tisser des liens économiques entre Jérusalem et les autres parties du territoire palestinien.

#### IV. Séance de clôture

126. Le Vice-Premier Ministre de la République de Turquie, Emrullah Isler, remercie l'ONU et l'OCI d'avoir contribué à l'organisation de la conférence. La situation qui règne à Jérusalem est le reflet de la conscience de l'humanité. Jérusalem est spéciale en raison de son caractère sacré dans les trois religions monothéistes, mais on ne peut en parler sans évoquer la souffrance des Palestiniens qui vivent sous l'occupation israélienne. Ils poursuivent leur lutte contre l'injustice historique qui a débuté en 1948 mais, jusqu'à ce jour, il leur est interdit, au prétexte de différents obstacles et alibis, de jouir d'un État indépendant. L'objectif du Gouvernement turc consiste à ce que le peuple palestinien vive dans un État souverain et indépendant ayant Jérusalem-Est comme capitale. Parmi les illustrations les plus manifestes du soutien de la Turquie figure la reconnaissance par son gouvernement de l'État de Palestine en 1988 et l'action qu'il a menée afin que l'Assemblée générale accepte la Palestine comme État observateur non membre en 2012. La Turquie n'épargnera aucun effort pour s'assurer que la Palestine obtienne la place qui lui revient comme membre de la communauté internationale. Les partenaires internationaux, en particulier les États islamiques, doivent également conserver leur soutien à la Palestine en la matière ; il s'agit d'une obligation morale et politique.

127. Dès lors, la question palestinienne ne peut pas être réglée avant celle de Jérusalem, et le conflit israélo-palestinien ne peut pas être réglé avant la question palestinienne. On peut espérer que la paix et la réconciliation prévaudront, et que Jérusalem deviendra un centre et un symbole de la paix et de l'entente internationale. Jérusalem n'appartient ni à un peuple ni à une religion. Les citoyens du monde entier, quelles que soient leur religion et leur culture, doivent voir en Jérusalem un

patrimoine commun de l'humanité dans son ensemble. La Turquie soutiendra toute initiative de l'ONU et de l'OCI allant en ce sens. Elle s'emploiera à créer une Jérusalem dans laquelle toutes les parties peuvent vivre ensemble dans une atmosphère où la paix et la bonne entente règnent, comme dans le passé.

128. Le Sous-Secrétaire général de l'OCI, Samir Bakr, fait part de ses remerciements profonds et sincères au Gouvernement et au peuple turcs pour l'accueil de la Conférence, ajoutant qu'elle témoigne de leurs efforts conjoints en faveur de Jérusalem. M. Bakr rend également hommage à l'ONU pour son investissement concernant le statut de Jérusalem. La question d'une Palestine incluant Jérusalem-Est restera une priorité dans les négociations politiques de l'Organisation, et la clef de la paix et de la sécurité dans la région. Enfin, M. Bakr rend un hommage particulier au Comité pour ses efforts inlassables en faveur d'un règlement juste de la question palestinienne.

129. L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Riyad Mansour, remercie, de la part du peuple palestinien et de leurs dirigeants, la Turquie d'avoir organisé la Conférence, ainsi que l'OCI et le Comité d'y avoir contribué. Il remercie également tous les autres gouvernements, organisations et personnes qui ont apporté leur aide pour que la Conférence soit une réussite, y compris les experts qui ont présenté des exposés sur Jérusalem. L'histoire des Palestiniens, leur douleur, leur lutte, leur exaspération et leur colère ont reçu l'écho qui convient. La souffrance des Palestiniens est telle qu'elle doit être communiquée davantage pour que chacun sache ce que le peuple palestinien subit. La communauté internationale doit comprendre que l'occupation ne peut plus être tolérée. Tous les amis de la Palestine doivent se manifester pour mettre un terme au conflit.

130. La Conférence a été très utile pour élargir le socle de partenaires. Les Palestiniens résistent partout autant qu'ils le peuvent, y compris à Jérusalem. Il est de leur devoir de le faire, et ils continueront. Leurs efforts s'intensifieront, surtout dès lors qu'il sera mis un terme à la division entre les deux ailes de leur système politique. L'unité nationale est un besoin et un impératif. En outre, nul ne peut accuser l'Autorité palestinienne, sous la direction et grâce à la sagesse du Président Mahmoud Abbas, de ne pas voir négocié en toute bonne foi sur la base de la légitimité internationale. L'autre partie n'est pas intéressée par la paix puisqu'elle a poursuivi son programme de colonisation et ses activités d'implantation de colonies pendant la période de neuf mois de négociations, et qu'elle continue d'ajouter de nouvelles conditions. Nul ne blâme les Palestiniens pour l'échec des négociations qui se sont effondrées à cause de l'intransigeance de l'autre partie.

131. Plus de cinq années auparavant, les dirigeants palestiniens avaient entamé un processus visant à créer un nouvel outil pour protéger la cause palestinienne sur le plan diplomatique, politique et juridique. Il s'est traduit par la reconnaissance bilatérale de l'État de Palestine. Ceux qui ont reconnu l'État de Palestine ont investi dans la paix et dans la solution des deux États. Plus de 130 pays l'ont fait avant la demande d'adhésion à l'Organisation des Nations Unies. À l'Assemblée générale, la majorité écrasante des membres reconnaît la réalité de l'État de Palestine. Cela a ouvert la voie à l'adhésion par la Palestine à des traités et conventions internationales. La Palestine se trouve à la croisée des chemins et semble mieux outillée. Elle a consacré tous ses efforts à demander à la communauté internationale de mettre fin à l'occupation ; l'autre partie, cependant, n'a pas agi en conséquence. Le monde est prêt pour la paix, y compris les gouvernements, les parlementaires, les experts des médias et la société civile. Il est également temps que les colons et ceux qui les soutiennent financièrement soient traités comme des criminels. Enfin, M. Mansour

déclare qu'il faut rendre l'occupation coûteuse pour Israël, de sorte que ses dirigeants négocient enfin de bonne foi afin de mettre un terme au conflit.

132. Le Président du Comité, Abdou Salam Diallo, prononce la déclaration de clôture. Il dit que ce fut un privilège pour le Comité de co-organiser la réunion et de mieux comprendre la situation en cours à Jérusalem. Il remercie la Turquie et l'OCI de leur coopération.

133. La Conférence a permis de prendre connaissance des dernières informations sur le statut de Jérusalem et des complications que ses fidèles résidents palestiniens endurent au quotidien. Les mesures spécifiques que prend la Puissance occupante ont également été mises en relief, de même que le rôle de la communauté internationale pour promouvoir un règlement juste. Plusieurs orateurs ont présenté des idées constructives sur la marche à suivre. Qualifiant de grave la situation à Jérusalem, M. Diallo dit que toute mesure israélienne conduisant à la construction de nouvelles colonies est une violation du droit international humanitaire. La communauté internationale dans son ensemble est exaspérée par les provocations d'Israël et des militants d'extrême droite, surtout en ce qui concerne la mosquée Al-Aqsa. Ces provocations ne rendent service à personne et doivent tout simplement cesser.

## Annexe I

### Résumé du Président

1. La Conférence internationale sur la question de Jérusalem s'est tenue les 12 et 13 mai 2014 à Ankara (Turquie). Elle a été conjointement organisée par le Comité des Nations Unies pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, le Gouvernement turc et l'Organisation de la coopération islamique (OCI). Elle visait à sensibiliser à la question de Jérusalem et à débattre du renforcement du soutien international en faveur d'un règlement juste et durable. Y ont participé 72 États membres, deux États ayant le statut d'observateur, quatre organisations intergouvernementales, trois entités du système des Nations Unies et 23 organisations de la société civile locales et internationales. Treize experts ont pris la parole.

2. Lors de la séance d'ouverture, tous les intervenants ont affirmé le rôle unique et sacré que Jérusalem revêt pour les trois religions et ont rejeté la « judaïsation » de la Ville sainte. Le Ministre turc des affaires étrangères, Ahmet Davutoğlu, a condamné ceux qui nient l'héritage de la ville. Il a rappelé que lorsqu'elle était sous domination musulmane, Jérusalem était ouverte à toutes les croyances et à toutes les religions. Il a souligné que la question de Jérusalem n'est pas seulement politique ; elle représente aussi un héritage culturel majeur qui ne saurait être cantonné à telle ou telle religion ou appartenance ethnique. Il a récusé les décisions unilatérales d'Israël concernant Jérusalem. Conformément au droit international, la ville est un territoire sous occupation. Le Ministre a déclaré que l'ONU doit jouer un rôle plus actif et a suggéré que la Commission de conciliation des Nations Unies pour la Palestine, créée en 1948 avec trois membres (États-Unis d'Amérique, France et Turquie) soit de nouveau réunie et que d'autres instances se saisissent à leur tour de la question de Jérusalem, car le statu quo présente une menace grave contre la paix et la sécurité internationale. Le Secrétaire général de l'OCI, Iyad bin Ameen Madani, a insisté sur le fait que la Ville sainte et Al-Qods font partie intégrante du Territoire palestinien occupé depuis 1967. Il s'est dit profondément préoccupé par les politiques qu'Israël mène dans Jérusalem occupée, par l'expansion des colonies, par la « judaïsation » et par la confiscation de terres. Les violations considérables du droit international par Israël constituent un mépris flagrant de la communauté internationale et exigent une intervention internationale de nature différente. Il appartient à tous les États et à toutes les institutions de faire face à ces violations, qui menacent la paix et la sécurité internationale. Les efforts consentis par la communauté internationale doivent aboutir à la fin de l'occupation israélienne et assurer le retour de la ville sous souveraineté palestinienne. Le président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Abdou Salam Diallo, a rappelé que l'Assemblée générale avait désigné 2014 Année internationale de la solidarité avec le peuple palestinien, afin de mieux faire connaître les principaux problèmes et obstacles au processus de paix. Le Comité est attaché à la solution des deux États, et il a été demandé aux parties d'agir de manière responsable afin de créer les conditions propices aux négociations et de résoudre tous les problèmes liés au statut final. M. Diallo a critiqué les politiques de colonisation d'Israël, y compris à Jérusalem-Est, qui s'accompagnent de la destruction de logements et de l'expropriation de terres palestiniennes. Il a rappelé la responsabilité collective qui incombe aux États Membres de l'ONU, compte tenu des résolutions successives de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité sur Jérusalem. Le Ministre du waqf et des affaires religieuses et Représentant de l'État de Palestine, Abdou Salam Diallo, a souligné que Jérusalem fait partie intégrante du patrimoine religieux palestinien. Depuis son occupation en 1967, les Palestiniens vivant à Jérusalem et dans les environs subissent une répression et une agression quotidiennes. Il n'y aura pas de paix tant que l'État de Palestine ne sera pas créé en droit international avec Jérusalem pour capitale. Le véritable problème n'est pas

d'ordre religieux mais concerne l'occupation du territoire. La communauté internationale doit apporter un soutien concret à l'Initiative de paix arabe, qui est fondée sur la solution des deux États ; autrement, elle pourrait devenir irréalisable ou impraticable à l'avenir. Le Ministre des affaires de Jérusalem de l'État de Palestine, Adnan Al-Husseini, a évoqué dans son discours la poursuite, jour après jour, de la destruction de Jérusalem en tant que ville palestinienne, visant à modifier la nature même de la ville. Depuis 1993, les négociations n'ont produit aucun résultat ; au contraire, l'expansion israélienne a doublé, les colons menacent les habitants palestiniens et les autorités israéliennes ont expulsé des milliers de familles. La communauté internationale doit intervenir et faire pression sur Israël afin de trouver une solution contraignante.

3. Dans son message, le Secrétaire général de l'Organisation des Nations Unies a averti que l'impasse politique dans laquelle se trouvent les pourparlers entre Israéliens et Palestiniens fait planer de grands risques sur les perspectives d'une solution des deux États. L'inaction, si elle persiste, pourrait aggraver l'instabilité. Si les négociations ne reprennent pas, la réalité d'un seul État prendra racine. Soulignant que les colonies et les démolitions de logements sont illégales au regard du droit international, le Secrétaire général est particulièrement troublé par les tensions croissantes autour de Jérusalem et par les difficultés d'accès à ses lieux saints, ajoutant que Jérusalem doit être ouverte et accessible à tous. Les négociations doivent faire de Jérusalem la capitale de deux États, avec des arrangements concernant les lieux saints qui soient acceptables par tous. Dans son message, le directeur du Fonds hachémite pour la restauration de la mosquée Al-Aqsa et du dôme du Rocher, Wasfi Kailani, dit que les droits inaliénables des Palestiniens sont marginalisés et violés par l'occupation israélienne. Il est important de savoir que l'agression israélienne s'inscrit dans le cadre plus général d'une stratégie visant à empêcher les Palestiniens de concrétiser leur autodétermination et leurs droits. Depuis 1967, l'imposition d'un nouveau statu quo est observée sur le territoire, qui change la situation et efface peu à peu la vie des Palestiniens à Jérusalem.

4. Puis la Conférence a permis d'explorer le statut de Jérusalem en droit international. Il a été souligné que Jérusalem, en tant que ville sainte des trois religions monothéistes, est un trésor pour l'humanité tout entière. Dans le même temps, c'est une ville occupée. En dépit de l'adoption de nombreuses résolutions, l'occupation se poursuit. Israël s'emploie à judaïser la ville en marginalisant les habitants palestiniens et en effaçant leur identité. Au cours des cinq mois précédents, 234 logements palestiniens ont été détruits. Les exposés ont souligné certaines pratiques israéliennes pouvant être considérées comme du nettoyage ethnique. Jérusalem est complètement isolée de la Cisjordanie ; on ne peut s'y rendre sans permission israélienne. Les orateurs ont évoqué les tentatives de souiller la mosquée Al-Aqsa, qui est sous la tutelle de la Jordanie, gardienne des lieux saints. La mosquée Al-Aqsa est devenue l'objet d'activités militaires et les soldats en restreignent l'accès, en faisant l'endroit le plus ciblé de Jérusalem. Vingt tunnels ont été creusés autour de la mosquée, les Israéliens ont prolongé le mur occidental et il est demandé à des extrémistes d'entrer par effraction pour y prier, ce qui a pour effet de modifier le statut des lieux saints. Autre problème grave : Israël élabore des arguments fallacieux, comme celui du « bassin sacré », pour justifier la réquisition des terres. La présence d'organisations musulmanes et arabes manque dans la ville, de même que la présence continue et légitime de l'Organisation de libération de la Palestine.

5. Ensuite, la Conférence a permis d'examiner la situation en cours à Jérusalem, y compris les mesures prises par Israël et la situation socioéconomique des résidents palestiniens. Il a été indiqué qu'après près de 50 ans d'occupation et de conflit, Jérusalem est une ville profondément abîmée. Différentes autorités israéliennes participent aux décisions municipales, ainsi que des organisations de colons, l'armée

et des entreprises privées, ce qui crée une confusion stratégique qui dissimule une politique très efficace. La limitation de la croissance et du développement de la Palestine est délibérée. Les exposés ont clairement fait apparaître la mosaïque de colonies localisées très près de villes palestiniennes, ce qui freine leur croissance. Le mur est l'élément le plus visible des politiques israéliennes et s'accompagne d'un système très complexe et cruel de clôtures qui se traduisent par des déplacements ethniques. Une série de colonies ont été construites le long d'une ligne parallèle au mur, comme des forteresses. Les parcs nationaux font partie de la politique de colonisation israélienne et sont utilisés de manière très efficace dans le cadre du programme d'expropriation foncière. Autre outil : l'archéologie, comme en témoigne l'affirmation selon laquelle les vestiges de la ville du Roi David se trouvent à proximité du complexe Al-Aqsa, dans le quartier de Silwan, même si la plupart des archéologues la réfutent. L'accès des musulmans à la mosquée Al-Aqsa est limité aux hommes ayant atteint un certain âge. Dans le même temps, les colons les plus extrémistes sont autorisés à vivre à Jérusalem-Est : ils terrorisent leurs voisins palestiniens et sont responsables des récents assauts sur les lieux saints musulmans et chrétiens. La Knesset prend sa part en ayant ratifié une loi en vertu de laquelle le Gouvernement est contraint de soumettre au vote toute décision relative à Jérusalem-Est, un obstacle impossible à surmonter au parlement israélien.

6. Les politiques israéliennes influent également sur la situation socioéconomique de la population palestinienne. Le taux de pauvreté à Jérusalem-Est s'établirait à 77 % parmi les ménages non juifs. Les secteurs de la santé et de l'éducation sont dans un état désastreux à Jérusalem-Est, ce qui conduit à l'élimination de l'identité palestinienne. Depuis 1967, quelque 50 000 Palestiniens ont perdu leur statut de résident. Étant donné les restrictions de circulation, l'économie de Jérusalem-Est a perdu de nombreux consommateurs et, dans la mesure où il n'y a pas de banques palestiniennes à Jérusalem-Est, les opérations financières sont extrêmement difficiles. Il a été indiqué qu'Israël a adopté une stratégie de « dépalestinisation » de la ville, y compris en la séparant du reste du Territoire palestinien occupé, en gelant l'enregistrement des biens fonciers, en bâtiissant des colonies et en construisant des routes au seul bénéfice des colons. L'un des orateurs a demandé que soient trouvés des moyens de soutenir l'entrepreneuriat palestinien à Jérusalem, en privilégiant la création d'emplois de qualité et l'activité économique fondée sur le secteur privé pour remédier à la pauvreté endémique et à la dégradation du niveau de vie. Il existe certes des contraintes, mais il faut trouver des mesures permettant de les atténuer. L'une d'entre elles pourrait par exemple consister à instaurer des mécanismes de prise de risques avec des investisseurs susceptibles de prendre des décisions entrepreneuriales difficiles, comme un fonds de capital-risque à Jérusalem. Il est indispensable de renforcer la coordination entre les donateurs et les agences internationales, surtout en matière de collecte et d'analyse des données pour produire des études socioéconomiques utiles. Il faut sérieusement se préparer, y compris en termes financiers, à faire de la ville la capitale de la Palestine.

7. Les participants à la Conférence ont également débattu du rôle de la communauté internationale pour promouvoir une solution juste et des approches internationales concernant le règlement de la question de Jérusalem. Il a été souligné que la position sans équivalent de Jérusalem dans la chrétienté, l'islam et le judaïsme peut servir de moteur à la promotion de la paix au Moyen-Orient, mais que l'intransigeance israélienne l'empêche. Les participants sont convenus que Jérusalem est une question mondiale et que la communauté internationale, y compris l'ONU, doit assumer ses responsabilités telles qu'elles sont établies dans les résolutions pertinentes de l'Assemblée générale et du Conseil de sécurité. À ce jour, néanmoins, Israël est en mesure de défier les résolutions de l'ONU sans conséquence. Les orateurs sont convenus qu'Israël, en tant que Puissance occupante, doit agir conformément au

droit international, protéger les civils et se garder de modifier le statut de Jérusalem. Le principe de l'autodétermination fixé dans la Charte des Nations Unies est important en ce qui concerne la Palestine. Un orateur a proposé une « convention internationale sur la protection des lieux saints », car il faut créer un organisme commun chargé d'examiner comment rendre les résolutions existantes plus efficaces. La question de Jérusalem ne peut pas être dissociée du processus de paix, et une solution durable à cette question fait partie intégrante du règlement global de la question palestinienne. Il faut intensifier les efforts dans le cadre d'une diplomatie à plusieurs volets. La question ne concerne pas seulement les gouvernements mais aussi tous les acteurs de la communauté internationale, y compris les organisations de la société civile. Les organisations intergouvernementales telles que l'ONU et l'OCI doivent dégager des synergies entre leurs initiatives et renforcer leurs alliances avec des acteurs non étatiques, les parlementaires, les femmes et les jeunes dans tous les pays. De même, il est important d'établir à Jérusalem une présence permanente de la communauté internationale, y compris de l'ONU, de l'OCI et d'autres organisations.

8. Les participants ont demandé que l'identité de Jérusalem soit protégée. Ils ont également demandé aux établissements de recherche, aux organes de presse, aux écoles et aux universités de faire vivre l'histoire de Jérusalem telle qu'elle est acceptée sur le plan international et de ne pas céder aux efforts visant à la judaïser. Il faut un engagement international en faveur de la protection du caractère unique de Jérusalem, sous la forme d'un règlement spécial par exemple, qui serait garanti sur le plan international et qui permettrait d'assurer la protection du caractère historique, matériel et religieux des lieux saints, ainsi que la possibilité d'y accéder librement pour les résidents comme pour les pèlerins. Les participants ont suggéré que le garant international de ce mandat soit l'ONU. Les orateurs ont demandé à l'ONU d'appliquer le droit international et de ne pas se soumettre aux politiques israéliennes. Elle doit défendre les droits civils de tous les habitants de Jérusalem, y compris les droits à la citoyenneté, au logement, à l'éducation et à la liberté de culte. Il faut renforcer la présentation des divers rapports de l'ONU et d'autres organisations internationales en invitant des témoins. Nombreux sont les orateurs qui ont également souligné combien il est important pour les musulmans et les chrétiens de visiter Jérusalem pour faire valoir leur droit à la liberté de culte, pour préserver leurs sites sacrés, pour soutenir la population de Jérusalem et pour l'aider à développer leur communauté. Les participants ont relevé le nouveau statut de la Palestine en tant qu'État observateur à l'ONU, qui ouvre une formidable perspective de progrès pour la cause de la Palestine dans le cadre des instruments juridiques internationaux.

9. Les participants palestiniens ont insisté sur le fait qu'il n'y aura pas d'État de Palestine si Jérusalem n'est pas sa capitale. Les Palestiniens ne sont pas en mesure de sacrifier leur souveraineté sur la ville. Ils demandent que le statu quo dans la ville soit rompu. Cela peut se faire par la réconciliation, par l'internationalisation de la question de la Palestine, ou en rendant l'occupation trop coûteuse. Le principal obstacle réside dans les politiques israéliennes de poursuite de la colonisation, qui créent une situation de fait accompli et compliquent les problèmes. Lorsque les pourparlers de paix ont commencé en 1991, le nombre de colons juifs était de 190 000. Aujourd'hui, il s'élève à 631 000, y compris 268 000 à Jérusalem. Lors du cycle de pourparlers en cours, les médiateurs américains ont souligné que l'objectif est un État palestinien ayant sa capitale à Jérusalem. C'est important, car les frontières de 1967 englobent des zones dont les Palestiniens estiment qu'elles ne font pas partie de Jérusalem. Par esprit de compromis, la délégation palestinienne qui participait au cycle de pourparlers en cours a proposé une ville ouverte, Jérusalem-Ouest étant la capitale d'Israël et Jérusalem-Est celle de la Palestine, ainsi qu'un libre accès pour tous. Cette proposition a été rejetée. Les Israéliens s'orientent vers un cadre religieux afin de justifier leurs politiques et cherchent à reporter les pourparlers sur Jérusalem, car ils

s'opposent à toute division et profitent de ce report. Jérusalem a besoin d'une intervention sérieuse, et tout progrès dépendra de la capacité à rendre l'occupation plus coûteuse pour Israël. Le format actuel des négociations doit être revu et remanié. Les États-Unis doivent prendre une position claire et équilibrée, car le soutien sans faille à Israël ne fait que l'encourager à poursuivre ses politiques illégales.

10. Les orateurs qui sont intervenus lors de la séance de clôture ont adressé leurs remerciements au Gouvernement turc, à l'OCI et au Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien pour leur participation à l'organisation de cette importante Conférence sur Jérusalem. Le Vice-Premier Ministre de la Turquie, Emrullah Isler, a déclaré que son gouvernement continuera de tout faire pour garantir un règlement équitable et juste de la question de Palestine. La Turquie n'épargnera aucun effort pour veiller à ce que l'État de Palestine prenne la place qui lui revient au sein de la communauté internationale. L'intervenant a dit espérer que Jérusalem deviendra un symbole de paix et de compréhension internationale, car la ville n'appartient pas qu'à un seul peuple ou à une seule religion. Il a réaffirmé le soutien de la Turquie à toute initiative de la part de l'ONU et de l'OCI en la matière. Le Sous-Secrétaire général de l'OCI, Samir Bakr, a dit que la Conférence est le fruit d'un travail conjoint, en solidarité et en soutien à Jérusalem. L'OCI est consciente que la question de la Palestine demeurera une priorité de son action car elle est la clef de la paix et de la sécurité dans la région. L'Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies, Riyad Mansour, a dit que la reconnaissance internationale croissante de l'État de Palestine a permis d'élargir le socle de partenaires en vue de mettre fin à l'occupation israélienne. La Palestine est désormais mieux outillée pour poursuivre la résistance. La communauté internationale a encouragé les Palestiniens à négocier la fin de l'occupation, mais la bonne foi des dirigeants palestiniens n'a pas été payée de retour. Israël a même accéléré l'expansion de ses colonies, révélant ses véritables intentions. M. Mansour a demandé à la communauté internationale de faire en sorte qu'Israël réponde de ses actes et qu'il paie pour la poursuite de l'occupation. Les gouvernements, les parlements, les entreprises et les universitaires doivent se détourner des projets qui profitent de l'occupation. Les colons doivent être déclarés criminels et poursuivis dans le cadre de la législation nationale. Si l'on rend l'occupation coûteuse pour Israël, peut-être ses dirigeants reviendront-ils de bonne foi à la table des négociations. Le Président du Comité pour l'exercice des droits inaliénables du peuple palestinien, Abdou Salam Diallo, a loué la dignité des Palestiniens de Jérusalem face aux difficultés de leur quotidien. Il s'est félicité de la présentation d'idées constructives. Le Président a conclu en disant que la situation à Jérusalem est grave, que la communauté internationale est « exaspérée » par les provocations d'Israël et que celles-ci doivent cesser. Il a dit espérer qu'avec l'aide de la communauté internationale, la paix règnera en Palestine.

## Annexe II

### Liste des participants

#### Intervenants

Antonio Franco	Archevêque et ancien nonce apostolique à Jérusalem et en Palestine Rome
Güven Sak	Directeur général de la Fondation pour la recherche sur les politiques économiques de Turquie Ankara
Jad Isaac	Directeur général de l’Institut de recherche appliquée Jérusalem
Mahdi F. Abdul Hadi	Président de la Société académique palestinienne pour l’étude des affaires internationales Jérusalem
Mahmoud Elkhafif	Coordonnateur de l’Unité de coordination de l’assistance au peuple palestinien de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement Genève
Mohamed Barakeh	Membre de la Knesset Jérusalem
Mohamed Taj-Eddine El Houssaini	Professeur de relations internationales à l’Université Mohammed V Rabat
Mohammad Halaiqah	Vice-Président de l’Assemblée parlementaire de la Méditerranée à Malte Amman
Mohammad Shtayyeh	Président du Conseil économique palestinien pour la recherche et le développement et principal conseiller du Président Mahmoud Abbas sur les négociations avec Israël Jérusalem
Şakir Özkan Torunlar	Ancien Ambassadeur de la Turquie auprès de l’État de Palestine
Sheikh Muhammad Ahmad Hussein	Cadi et mufti de Jérusalem Jérusalem
Wasfi Kailani	Directeur du Fonds hachémite pour la restauration de la mosquée Al-Aqsa et du dôme du Rocher Amman
Wendy Pullan	Directrice du Centre Martin d’études d’architecture et d’urbanisme du Département de l’agriculture de l’Université de Cambridge Cambridge

**Délégation du Comité pour l'exercice des droits inaliénables  
du peuple palestinien**

Abdou Salam Diallo	Représentant permanent du Sénégal auprès de l'Organisation des Nations Unies Président du Comité
Desra Percaya	Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président du Comité
Riyad Mansour	Observateur permanent de l'État de Palestine auprès de l'Organisation des Nations Unies
Wilfried I. Emvula	Représentant permanent de la Namibie auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président du Comité
Zahir Tanin	Représentant permanent de l'Afghanistan auprès de l'Organisation des Nations Unies et Vice-Président du Comité

**Représentant du Secrétaire général**

Robert Serry	Coordonnateur spécial des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient
--------------	---

**Délégation du Gouvernement turc**

Ahmet Davutoğlu	Ministre turc des affaires étrangères
Ali Resul Usul	Président du Centre pour la recherche stratégique
Dilan Bilgin	Deuxième secrétaire de la Direction générale adjointe pour le Moyen-Orient
Erdinç Tor	Deuxième secrétaire de la Direction générale adjointe pour le Moyen-Orient
Korhan Kemik	Chef de département de la Direction générale adjointe pour le Moyen-Orient
Mehmet Küçüksakallı	Chef de département de la Direction générale adjointe pour le Moyen-Orient
Mekin Mustafa Kemal Ökem	Directeur général adjoint pour le Moyen-Orient
Necati Erbil Ertürk	Troisième secrétaire de la Direction générale adjointe pour le Moyen-Orient
Ömer Önhon	Sous-Secrétaire adjoint pour le Moyen-Orient et l'Asie-Pacifique
Ömer Uzun	Attaché à la Direction générale adjointe pour le Moyen-Orient
Ümit Yalçın	Directeur général pour le Moyen-Orient

### **Délégation de l'Organisation de la coopération islamique**

Iyad bin Ameen Madani	Secrétaire général de l'Organisation de la coopération islamique
Khaled Wafi	Responsable du protocole
Samir Bakr	Secrétaire général adjoint pour la Palestine et les affaires d'Al-Qods al-Charif
Shaher Saeed Mohammad Awawdeh	Conseiller et Observateur permanent de la Mission auprès de l'Organisation des Nations Unies

### **Gouvernements**

Afghanistan	Amanullah Jayhoon, Ambassadeur Arash Elham Ambassade en Turquie
Afrique du Sud	Soraya Jacobs, Conseiller Ambassade en Turquie
Arabie saoudite	Adel Siraj Merdad, Ambassadeur Abdullah Mohammed Al Ghamdi, Ministre plénipotentiaire Ambassade en Turquie
Argentine	Juan José Arcuri, Ambassadeur Analia Verónica Carreras, Première secrétaire Ambassade en Turquie
Azerbaïdjan	Dursun Hasanov, Sous-secrétaire à l'ambassade en Turquie
Bangladesh	Dir. Arif Rahman, Deuxième secrétaire à l'ambassade en Turquie
Belgique	Marc Trenteseau, Ambassadeur en Turquie
Bosnie-Herzégovine	Jasna Martincevic, Troisième secrétaire à l'ambassade en Turquie
Brésil	Diogo Mendes de Almeida, Deuxième secrétaire et Chargé d'affaires à l'ambassade en Turquie
Bulgarie	Dobromira Kirova, Section politique de l'ambassade en Turquie
Chili	Francisco Javier Bernales, Ambassadeur de l'État de Palestine Sebastian Marin Labbe, Chargé d'affaires à l'ambassade en Turquie
Congo	Siméon Ewongo, Chargé d'affaires à l'ambassade en Turquie
Croatie	Lovorka Ostrunic, Sous-secrétaire et Envoyé spécial
Cuba	Alberto Gonzalez Casals, Ambassadeur en Turquie
Djibouti	Aden Houssein Abdillahi, Ambassadeur en Turquie
Égypte	Hazem Fawzy, Premier secrétaire à l'ambassade en Turquie

Émirats arabes unis	Mohammed Rashid Al Absi, Chef du département des organisations internationales au Ministère des affaires étrangères Ahmed Mohamed A. Mutawaa, Chargé d'affaires Noura Said Al Mansouri, Troisième secrétaire à l'ambassade en Turquie
Équateur	Arturo Cabrera, Envoyé spécial
Fédération de Russie	Valery Stolbov, Sous-secrétaire à l'ambassade en Turquie
France	Catherine Corm-Kammoun, Première secrétaire Juliette Part, stagiaire Ambassade en Turquie
Ghana	Perpetua O. Dufu, Chargée d'affaires à l'ambassade en Turquie
Grèce	Kyriakos Loukakís, Ambassadeur Evangelos Kalpadakis, Premier secrétaire Ambassade en Turquie
Guinée	Daouda Bangoura, Ambassadeur Lai Konate Daouda, Chef du protocole
Hongrie	Zoltán Fehér, Chef de mission adjoint
Indonésie	Desra Percaya, Représentant permanent de l'Indonésie auprès de l'Organisation des Nations Unies Nahari Agustini, Ambassadeur en Turquie Ary Aprianto, Premier secrétaire à la Mission permanente auprès de l'Organisation des Nations Unies Dyah L. Asmarani, Premier secrétaire à l'ambassade en Turquie
Iran (République islamique d')	Alireza Bikdeli, Ambassadeur en Turquie
Iraq	Talal Jameel Saleh Al-Obaidi, Ambassadeur Sudad Khidir Al-Byati, Sous-secrétaire Abdulrazaq Rabca A. Al-Nacmi, Deuxième secrétaire Khalid Abdulsattar Al-Ogaidi, Attaché Ambassade en Turquie
Italie	Ludovico Serra, Premier sous-secrétaire à l'ambassade en Turquie
Japon	Hideyuki Kawai, Deuxième secrétaire à l'ambassade en Turquie
Jordanie	Amjad Adaileh, Ambassadeur Janti Glazoga, fonctionnaire Ambassade en Turquie
Kenya	Lindsay Kiptiness, Chargée d'Affaires par intérim Andrew Mujivane, Deuxième secrétaire pour les affaires politiques et consulaires et Chef de mission adjoint
Kirghizistan	Elvira Koenalieva, Attaché à l'ambassade en Turquie
Koweït	Jasem Al-Najem, Sous-secrétaire à l'ambassade en Turquie

Liban	Rabie Narsh, Chargé d'affaires Mansour Abdallah Ambassade en Turquie
Libye	Mohamed Alabedi, Vice-Ambassadeur en Turquie
Lituanie	Kęstutis Kudzmanas, Ambassadeur en Turquie
Luxembourg	Arlette Conzemius, Ambassadrice Stéphane Putz, Consultant politique Ambassade en Turquie
Malaisie	Amran Mohamed Zin, Ambassadeur Nuryante Mohd Yazid, Ministre-conseiller Ambassade en Turquie
Maroc	Lotfi Aouad, Ambassadeur Mohamed Taj-Eddine El Houssaini, professeur de relations internationales Mohammed Zerrouki, Ministre-conseiller Otman Samsame, Conseiller Ambassade en Turquie
Mauritanie	Mohamed Ahmed Lahweirth, Ambassadeur Abdellahi Nourad, Premier conseiller Emin Kaymak Ambassade en Turquie
Mexique	Joel Enrique Viveros Galindo, Deuxième secrétaire à l'ambassade en Turquie
Moldova	Eugeniu Buga, Consultant auprès de l'Ambassadeur à l'ambassade en Turquie
Mongolie	Batkhisig Badamdjorj, Ambassadeur en Turquie
Monténégro	Ramon Bralic, Ambassadeur en Turquie
Norvège	Lise Albrechtsen, Chargée d'affaires à l'ambassade en Turquie
Nouvelle-Zélande	Annie Cawthorn, Deuxième secrétaire à l'ambassade en Turquie
Oman	Abdullah Altouqi, Premier secrétaire à l'ambassade en Turquie
Ouganda	Santa M. Laker Kinyera, Conseiller à l'ambassade en Turquie
Pakistan	Mian Atif Sharif, Premier secrétaire à l'ambassade en Turquie
Pérou	Jorge Abarca del Carpio, Ambassadeur Jose Zapata, Conseiller Ambassade en Turquie
Pologne	Andrzej Mojkowski, Conseiller Michal Nobis Ambassade en Turquie
Portugal	Luis Quartin Graça, Chef de mission adjoint à l'ambassade en Turquie
Qatar	Alshafi Salem, Conseiller à l'ambassade en Turquie

République de Corée	Kim Eun-Jeong, Directeur de la Division Moyen-Orient I au Ministère des affaires étrangères Kim Mi Eun, Troisième secrétaire à la Division Moyen-Orient I au Ministère des affaires étrangères
République tchèque	Václav Hubinger, Ambassadeur en Turquie
Roumanie	Ambassadeur Radu Onofrei, Ambassadeur en Turquie
Rwanda	Caesar Kayizali, Ambassadeur en Turquie
Sénégal	Moustapha Mbacke, Ambassadeur Moustapha Sokhna Diop, Chef de mission adjoint Ba Mamadou Boye, Conseiller Ambassade en Turquie
Serbie	Ljiljana Belojevic, Ministre-conseillère et Chef de mission adjointe Dragana Blagojevic, Troisième secrétaire Ambassade en Turquie
Slovénie	Tatjana Kovaçiq, Deuxième secrétaire Sara Jud, stagiaire Ambassade en Turquie
Somalie	Mohamed Mursal Sheikh Abdirahman, Ambassadeur en Turquie
Soudan	Ibrahim Elsheikh Abdelrazig Ambassade en Turquie
Soudan du Sud	Nuer Stephen Rett, Premier secrétaire Ambassade en Turquie
Suède	Lars Thomas Leonard Wahlund, Ambassadeur en Turquie
Suisse	Didier Chassot, Ministre et Chef de mission adjoint à l'ambassade en Turquie
Tadjikistan	Mykhemumol Velish Ambassade en Turquie
Tunisie	Mohamed Salah Tekaya, Ambassadeur Ali Cherif, Conseiller Anis Hajri, Conseiller Ambassade en Turquie
Turkménistan	Akmammedov Murat Bas, Fonctionnaire à l'ambassade en Turquie
Ukraine	Serhiy Korsunsky, Ambassadeur Vasyl Bodnar, Ministre-conseiller Ambassade en Turquie
Venezuela	Catalina Espinoza, Première secrétaire à l'ambassade en Turquie
Yémen	Ímad Bamatraf, Troisième secrétaire à l'ambassade en Turquie

**États non membres ayant reçu une invitation permanente à participer en tant qu'observateurs aux sessions et aux travaux de l'Assemblée générale et ayant une mission permanente d'observateur au Siège**

État de Palestine	Mahmoud Al-Habbash, Ministre du waqf et des affaires religieuses Adnan Al-Husseini, Ministre des affaires de Jérusalem Nabil Maarouf, Ambassadeur en Turquie Fadi F. Husseini, Premier secrétaire à l'ambassade en Turquie Ahmed Jamal Bawatneh, Ministère du waqf
Saint-Siège	Archevêque Antonio Franco, ancien nonce apostolique à Jérusalem et en Palestine Antonio Lucibello, Nonce en Turquie

**Organisations intergouvernementales**

Assemblée parlementaire de la Méditerranée	Mohammad Halaiqah de Jordanie, Vice-Président et Président de la première commission permanente sur la coopération politique Shadi Obeidat, Administrateur au Sénat de Jordanie Mourad Youssry, Adjoint au Secrétaire général pour les affaires relatives à l'Assemblée
Ligue des États arabes	Mohamed El Fatah El Naciri, Ambassadeur en Turquie
Union européenne	Lara Scarpitta

**Organismes, institutions et organes de l'ONU**

Bureau du Coordonnateur spécial	Elpida Rouka, Chef de l'Unité des affaires régionales des Nations Unies pour le processus de paix au Moyen-Orient
Coordonnateur résident des Nations Unies	Mustapha Sinaceur, Coordonnateur résident adjoint Halide Çaylan, Spécialiste de la coordination de l'ONU Ahmet Parla, Centre d'information des Nations Unies, Ankara Selim Barkan, Assistant à la coordination de l'ONU en République arabe syrienne Selim Giray, Assistant à la coordination de l'ONU

**Organisations de la société civile**

Agence du Premier Ministre pour la gestion des catastrophes et des urgences	Fuat Oktay, Président Ankara
Association Cansu d'aide et de solidarité	Cemalettin Lafçı, Assistant du directeur général Murtaza Özkanlı, Assistant du directeur général Ankara
Association des journalistes	Nazmi Bilgin, Président Ankara

Association Kimse Yok Mu	İbrahim ÇİÇEK, Coordonnateur régional Anatolie centrale d'aide et de solidarité Ankara
Centre d'études stratégiques sur le Moyen-Orient	Şaban Kardaş, Président Ankara
Centre de formation et de recherche statistique, économique et sociale pour les pays islamique	Savaş Alpay, Directeur général H. Hakan Eryetli, Chef, Division de l'information et de la statistique M. Fatih Serenli, Directeur, Branche de l'éducation et de la coopération technique Nabil Dabour, Chef du Département de recherche Ankara
Centre turc pour les relations internationales et les études stratégiques	Celalettin Yavuz, Vice-Président Ankara
Cités et gouvernements locaux unis, Moyen-Orient et Asie de l'Ouest	Mehmet Duman, Secrétaire général Mohamed Almahli, Chargé de projets Istanbul
Commissions des droits de l'homme	Mazharul Islam, Chef exécutif
Conseil œcuménique des Églises	Manuel Abundio Quintero Perez, Coordonnateur international, Programme œcuménique d'accompagnement en Palestine et en Israël Genève
Croissant-Rouge turc	Ahmet Lütfü Akar, Président du Croissant-Rouge turc Mehmet Güllüoğlu, Directeur général Ankara
Direction des affaires religieuses	Mehmet Görmez, Président Ankara
Early Childhood Resource Center	Nabil Idries Sublaban, Directeur général Jérusalem
Fondation turque pour les études économiques et sociales	Sabiha Senyücel Gündoğar Ankara
Fondation Yunus Emre	Hasan Kocabiyik, Directeur du développement de la stratégie (au nom du Président de la Fondation) Ankara
Groupe arabe Tamkeen et Centre de ressources Badil pour la résidence palestinienne et les droits des réfugiés	Rania Madi, Représentante permanente Genève
Migratory Letters Campaign – Palestine	Nour Olwan, Activiste Gaza
One Voice Movement	Obada O.A. Shtaya, Senior Youth Leader New York
Organisation internationale	İhsan Bal pour la recherche stratégique Ankara
Organisation internationale pour le progrès	Türkkaya Ataöv Vienne

pour les minorités, Bangladesh

Hamza I. Abu Shnab, Chargé des relations internationales  
Belal N. Rayyan, Chargé des relations internationales  
Gaza  
Liton Sorder, Secrétaire exécutive du PDG  
Dhaka

Union des municipalités de Turquie

Hayrettin Güngör, Secrétaire général  
Gülfem Kiraç Keleş, Chef du Département des relations internationales  
Bora Avci, Expert au Département des relations internationales  
Cemal Baş, Expert au Département des relations internationales  
Ankara

Université d'Ankara

Seval Balci  
Erkan Yavaş Yilmaz

\* \* \*